

JUIN 1985

CLAMART

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL



CLAMART La Mairie et la Fontaine

UN MAIRE
20 ans au service
de sa commune

CRÉMERIE SAILLARD

SPÉCIALITÉ FROMAGES A LA COUPE

ÉPICERIE FINE

VINS FINS



14, rue Paul-Vaillant-Couturier

92140 CLAMART — Tél. : 642-31-90 - 642-02-67



A. LEDERREY "Un vrai garagiste"

- Le spécialiste : AMORTISSEURS — FREINS — CARDANS
- Magasin de PIÈCES DÉTACHÉES

60, rue du Moulin-de-Pierre, 92140 CLAMART **Tél. 642-40-23**

MARCO

Ramoneur agréé depuis 1977
644.91.43

RAMONAGE toute l'année

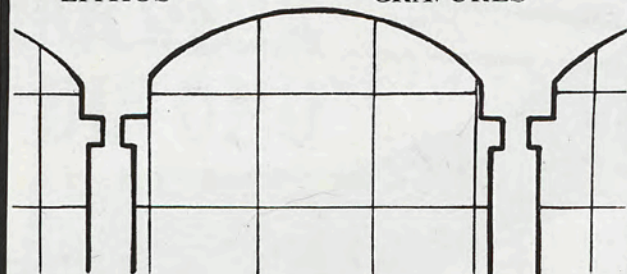
PLOMBERIE ENTRETIENS CHAUFFERIES
COUVERTURE

DÉPLACEMENT GRATUIT

RELIURE ~ ENCADREMENT

LITHOS

GRAVURES



45 ter, av. Jean Jaurès. 92140 Clamart

529.15.22



- Portes de garage
- Stores toile
- Volets roulants
- Persiennes
- Portes de placard
- Grilles de magasin

ÉLECTRIFICATION DE VOLETS ROULANTS
ET RÉPARATIONS

Stores
RAMBAUD
Père et Fils

17, rue du Plateau
PLESSIS-ROBINSON
Tél. 631.83.29

Restaurant

La Cosse des Petits Pois

158, avenue Victor-Hugo - 92140 CLAMART

SPÉCIALITÉS - FOIE GRAS MAISON - POISSON - Fermeture mercredi et dimanche soir - Réservation : 638-97-60

Sommaire

Éditorial	3
Les décisions du Conseil Municipal ...	5
Voirie	8
Espaces verts	13
Emploi	15
Enseignement	17
Programme Fête des Petits Pois	18
25 ans au service de CLAMART ..	21
Sports	32
Clamart, ville branchée	36
Échos - Cérémonies	39
Tribune libre	41
Communiqués	42
Associations	45
Jumelage	47
Informations générales	48

Nous remercions les nombreuses personnes
qui ont bien voulu nous prêter des photos
tant pour l'exposition à Jean-Arp
que pour le Bulletin

VIDÉO-CLUB

JANICK'

Location et vente de cassettes VHS
Location de jeux vidéo - TOUS GENRES - Vaste choix
33, av. Jean-Jaurès - CLAMART - Tél. : 736-77-85

La Rôtie confiserie

Chocolats et Bonbons de qualité, Glaces familiales
et individuelles, Produits naturels et diététiques, Thés,
Spiritueux, Produits de Beauté et Plantes aromatiques
M. MESSÉGUÉ

Pour toutes commandes : Tél. 642-69-70
235, av. V.-Hugo - 92140 CLAMART

OMNI-MARBRES

IMPORTATION - NEGOCE - FAÇONNAGE
MISE EN ŒUVRE

Pierres-Marbres-Granits-Onyx

4, av. du Petit Clamart. 92140 Clamart - tél: (1) 631.70.47

POUR VOS CADEAUX

ANNIE HALL

une nouvelle adresse: 50, av. Jean Jaurès
92140 CLAMART
638.34.69

BERNARD MARIONNAUD

CLAMART - ST-DENIS - VANVES - VERSAILLES

PARFUMEUR



**L'ESPACE
BEAUTE
EST AVANCE**

TOUTES MARQUES

CLAMART

91, av. Victor-Hugo
644.75.28

VANVES

Hôtel Mercure
rue du Moulin

VERSAILLES

19, rue des Réservoirs
953.51.31

SAINT-DENIS

rue Catulienne (angle rue de la République)
820-16-57

UN NOUVEAU STYLE

DE PARFUMERIE

• CHOIX

• ACCUEIL

• PRIX

MAIS AUSSI...

Le salon de coiffure
(à Clamart)

L'institut de beauté
(à Clamart et Versailles)

MATH - PHYSIQUE - FRANÇAIS - LANGUES - MICRO-INFORMATIQUE



COURS DAGOSTINOZ

INSTITUT PRIVÉ fondé en 1967

NOUVELLE METHODE PSYCHO-PEDAGOGIQUE

RATTRAPAGE SCOLAIRE - PRÉPARATION AUX EXAMENS - STAGES : pré-rentree Toussaint - Noël - Février - Pâques - Pré-Bac
COURS HEBDOMADAIRES PARTICULIERS ET COLLECTIFS *TOUS NIVEAUX*

13, rue Pasteur - 92190 MEUDON — Téléphone : 626-04-83 - 626-90-39
NOUVEAU CENTRE A CLAMART : 3bis, rue P.-Baudry - Téléphone : 736-88-80

VENTE

LOCATION



ACCORD

ACHAT

RÉPARATIONS

657-08-18

PLEYEL • ERARD • GAVEAU • STEINWAY • BECHSTEIN
BLUTHNER • SAUTER • PETROF • BENTLEY • RAMEAU • WEISS

NEUF et OCCASION

PIANOS MECANIQUES

BÉDEL/MASSON
Facteurs en Pianos
de Père en Fils depuis 1929

25, rue de la Tour
92240 MALAKOFF

AUTO - MOTO - ÉCOLE CENTRAL CLAMART

PERMIS DE CONDUIRE PAR STAGE

20 h - 5 JOURS
2.430 F

CODE ILLIMITÉ
20 h - 5 examens
3.150 F

CODE ILLIMITÉ
28 h - 5 examens
4.200 F

TRADITIONNEL
SUR RENDEZ-VOUS
BEA R5 Automatic

PERMIS MOTO A1 - A2 - A3

42 bis, avenue J.-Jaurès - CLAMART - Tél. : 642-00-59

**PRODUITS PÉTROLIERS — CHARBON — ENTRETIEN
INSTALLATION CHAUFFAGE TOUTES ÉNERGIES**

tél. : (1) 645-03-90 (lignes groupées)

13, rue Lazare-Carnot - 92140 CLAMART

**MATÉRIAUX DE
CONSTRUCTION**

CARRELAGE

SANITAIRE

BOIS

CHAUFFAGE

ISOLATION

AUX DOCKS DE CLAMART

462, avenue du Général-de-Gaulle - 92140 CLAMART

Tél. : 630-02-34 +

Ouvert tous les jours de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h, sauf samedi de 8 h à 12 h
FERMÉ LE DIMANCHE

PARKING



Jean FONTENEAU,
Maire de Clamart

UNE IMPORTANTE ÉTAPE DE LA RÉNOVATION

Le 26 avril, le Conseil Municipal a adopté, par 40 voix contre 3, les délibérations faisant suite aux conclusions de M. le Commissaire chargé de l'enquête d'utilité publique qui s'est déroulée du 5 novembre 1984 au 11 janvier 1985, sur le dossier de demande de création-réalisation de la Z.A.C. Pierre-Corby.

Ainsi, M. le Préfet possède tous les documents qui apportent quelques modifications aux premières décisions approuvées par le Conseil Municipal en juin 1984.

Les arrêtés préfectoraux :

- de création-réalisation de la Z.A.C.
- d'approbation du plan d'aménagement de zone
- du programme des équipements publics
- de la déclaration d'utilité publique de la zone

nous donneront la possibilité de sortir de la phase des études entreprises par la Société d'Étude et d'Aménagement et d'entreprendre les travaux de construction et de réhabilitation sur cette deuxième Z.A.C.

Nous aurons à traiter dans quelques années la surface beaucoup plus restreinte de la troisième Z.A.C. "Place de la Mairie".

Dès à présent, l'on peut indiquer l'importance des réalisations sur les deux Z.A.C., Jean-Jaurès et Pierre-Corby, et sur le programme de l'opération d'amélioration de l'habitat.

Le total des trois programmes se présente ainsi :

Pour les logements locatifs :

184 logements réalisés par des prêts locatifs aidés par l'État, dont 24 renouvelés par des propriétaires bailleurs. Loyers identiques au P.L.A.

250 logements réalisés par des prêts locatifs aidés et du 1% versé par les employeurs.

309 logements réalisés par des prêts locatifs intermédiaires et prêts locatifs conventionnés.

98 logements réalisés par des prêts locatifs libres,
soit un total de 841 logements locatifs.

Pour les logements en accession à la propriété

269 logements réalisés par des prêts accession à la propriété aidés par l'État.

258 logements réalisés par des prêts conventionnés et non aidés,
soit 527 logements en accession à la propriété.

Ces opérations représentent 1.368 logements; la proportion des

logements aidés locatifs ou en accession à la propriété est de 51%.

Pour l'ensemble de ces logements, il aura été réalisé, en plein centre ville, un total de 2.180 parkings souterrains, dont 1.760 à l'usage des locataires ou co-propriétaires et 420 parkings publics.

De plus ont été construits 8.509 m² de locaux commerciaux, dont deux tiers sont compris dans la première Z.A.C.



Depuis de nombreuses années, la rénovation du centre ville était une hypothèse, un sujet de contestations, un rêve inaccessible. En 1985, le tiers de l'opération est pratiquement terminé. Nous devons maintenant, pendant six années, réaliser cette deuxième étape du programme.

Nous pouvons maintenant constater que la rénovation du vieux centre ville est une action possible. Nous avons voulu y apporter la bonne volonté et l'énergie nécessaire à l'accomplissement de toutes les œuvres d'une telle importance.

Jean FONTENEAU,
Maire de Clamart

ASSURANCES

ADAM

4, route du pavé blanc, 92140 clamart

autobus 190 A et B et 136

☎ **630.04.11** (lignes groupées)

**ÉLECTRICITÉ
ET ALARME**

**INSTALLATION - RÉNOVATION
ENTRETIEN - DÉPANNAGE RAPIDE**

Devis gratuit

CASTAING

37, avenue de la République à MEUDON

Tél. : 626-83-94

**S.
B.
M.** **Les Bâisseurs
Modernes**

ENTREPRISE GÉNÉRALE

MAÇONNERIE - BÉTON ARMÉ- TRAVAUX NEUFS
PERMIS DE CONSTRUIRE - PAVILLON - ISOLATION
ENTRETIEN — RÉNOVATION — RAVALEMENT

Possibilité de payer vos travaux par mensualités

6, rue de l'Espérance - 92140 CLAMART

Tél. : 631-04-25

Ouvert de 8 heures à 19 heures



P. T. D.

PARIS

TELE

DEPANNAGES

DEPANNAGES

TOUTES MARQUES
EN 24 HEURES

AU SERVICE
DU REVENDEUR ET
DU PARTICULIER
DEPUIS 1954

**TELEVISION
MAGNETOSCOPES
RADIO - HIFI**

25, rue Mademoiselle
75015 PARIS

6, rue de la roue
92140 CLAMART

TEL: 645.96.00

Les décisions du Conseil Municipal

Séance du vendredi 1^{er} mars 1984

M. le Maire ouvre la séance à 21 heures et le Conseil désigne M. Marionnaud comme secrétaire de séance.

Le Conseil approuve à l'unanimité les comptes rendus des séances du 5 octobre et du 30 novembre 1984.

M. le Maire présente la liste des arrêtés pris en exécution de la délégation donnée par le Conseil Municipal, arrêtés qu'il a dû prendre depuis la réunion du 30 novembre ou de la récente Commission des Finances. Ces arrêtés n'ont appelé aucune remarque particulière.

M. le Maire présente ensuite le budget primitif pour l'année 1985.

Il expose, chapitre par chapitre, le budget d'investissement. Sur le chapitre 903 — Équipement scolaire et culturel — M. Busnel expose à nouveau les arguments qu'il a déjà exprimés au sujet de la construction des locaux vestiaires, sanitaires, salle d'accueil et de réunions pour la section tennis au stade Hunebelle : la dépense étant réservée à une seule catégorie de sportifs, il y a là une injustice.

M. le Maire répond que l'an dernier, lorsque nous avons décidé de refaire la piste d'athlétisme pour une dépense de 2 400 000 F, l'on portait solution à une affaire qui ne concernait pas tous les sportifs, mais seulement ceux qui font de l'athlétisme. L'on ne peut pas subventionner et réaliser seulement et toujours des équipements qui servent à tous les sportifs ensemble.

M. Grandjean intervient sur les crédits consacrés à l'acquisition de matériel informatique dans les collèges et lycées. Il considère que la méthode prise par le Recteur d'Académie de Versailles — d'envoyer les chefs d'établissements solliciter des ordinateurs près des communes, l'État promettant de faire un effort identique — est choquante.

M. le Maire rappelle qu'il a adressé une note spéciale sur cette affaire à tous les Conseillers. Il est tout à fait d'accord pour considérer que la méthode prise par l'Académie est peu satisfaisante, et il ne manquera pas de signaler ces errements à l'Association des Maires.

M. Peyronneau intervient en suggérant que l'on attribue le matériel informatique, en tenant compte des effectifs de chaque établissement secondaire.

M. le Maire précise que l'action proposée a été discutée avec les chefs d'établissements dont l'un a accepté de ne rien recevoir à cette première attribution et les autres de bénéficier de deux équipements par établissement, l'État devant en fournir également deux.

Les chapitres suivants n'appellent pas de remarques particulières.

Au chapitre 904, Équipements sanitaire et social, M. Busnel indique qu'il aurait été utile de prévoir, dès cette année, une dépense pour réaliser en 1985 une partie d'équipement socio-culturel sur le Haut-Clamart.

M. le Maire indique qu'il a reçu, il y a quinze jours, l'estimation de l'administration des domaines sur le prix l'autorisant à traiter l'achat du terrain de 4500 m² qui se trouve près de la Cité de la Plaine, derrière l'église Saint-François-de-Sales. Il a informé le président de la société propriétaire et attend sa réponse. Il n'est pas évident que l'accord sera donné sur ces premiers chiffres et s'ouvrira alors une période de négociations. Il n'a pas cru devoir immobiliser des crédits sans savoir à quelle date pourra être conclue la vente.

Les autres chapitres n'appellent pas de remarques particulières.

Après avoir indiqué les recettes qui couvrent les dépenses de la section d'investissement, M. le Maire expose tous les chapitres de la section de fonctionnement.

A une question de M. Marchier, M. le Maire répond que le total des dépenses pour l'ensemble du personnel représente 50% du budget de fonctionnement; les charges sociales représentant 40% de la somme totale.

M. Busnet s'interroge sur le fait que les dépenses de gaz sont très importantes par rapport à l'an dernier.

M. le Maire précise que dans le cadre des travaux d'économie d'énergie, le combustible utilisé désormais à la piscine est le gaz à la place du fuel; ainsi la dépense gaz augmente, mais la dépense fuel diminue.

Les chapitres suivants n'appellent pas d'observations.

Au chapitre 948, Enseignement, M. Peyronneau considère que le crédit

attribué aux fournitures scolaires est insuffisant.

M. le Maire précise que les circulaires du Commissaire de la République rappellent sans cesse que nous devons limiter les prix de nos services. Par exemple, les cantines scolaires en ne dépassant pas 4%. L'on nous dit de travailler à faire baisser les indices du coût de la vie.

Nous avons fait part aux chefs d'établissements que pour faire face à leurs dépenses nous accordions à leur crédit une progression de 12%. Il faut savoir nous limiter si nous voulons équilibrer le budget.

Au chapitre 944, Œuvres sociales scolaires, M. Busnet constate que ce chapitre augmente de 13% par rapport à l'an dernier et reconnaît l'effort. Il demande si un chapitre a intégré les dépenses à prévoir pour les T.U.C.

M. le Maire indique que les crédits nécessaires à la création de 14 postes de Travaux d'Utilité Collective ont été inscrits au chapitre du personnel.

Les autres chapitres n'appellent pas de débats particuliers.

M. le Maire fait part à l'assemblée des propositions qu'il présente pour permettre l'équilibre des recettes et des dépenses.

Il indique que les quatre contributions locales devraient rapporter en 1985 une somme de 88 241 990 F. Il précise que la loi de finances pour 1985 ayant décidé que les bases d'imposition seraient augmentées de 8%. Il suffit d'appliquer cette mesure, maintenant les taux qui avaient été appliqués en 1983, 1984; ainsi les impôts seront augmentés en 1985 de 8%.

Toutes les explications ayant été fournies, la discussion générale est ouverte.

M. Léon fait savoir qu'il ne vote pas la subvention à l'Union des Femmes Françaises.

M. Busnel, après avoir indiqué que quelques points du budget vont dans le bon sens, il relève cependant que deux points sont négatifs : le taux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière qui, comme il l'avait dit l'an dernier, devrait être modifié, et le choix fait par la Municipalité pour les investissements qui créent un déséquilibre entre les quartiers du Bas-Clamart et les quartiers du Haut-Clamart.

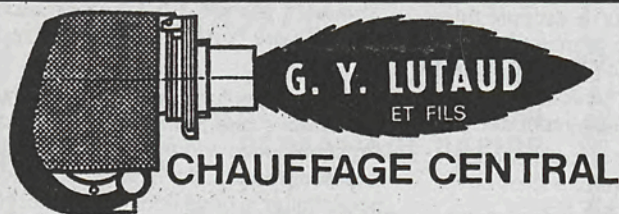


**DIRECTION
RÉGIONALE PARIS**

8, rue du Docteur-Roux
92700 COLOMBES
Tél. : 781-39-46

EXPLOITATION DE CHAUFFAGE
CONDITIONNEMENT D'AIR
CLIMATISATION
ÉPURATION DES EAUX RÉSIDUAIRES
ET INDUSTRIELLES

**Financement d'installation
Études techniques**



CHAUFFAGE CENTRAL

SPECIALISTE
DU BRULEUR

INSTALLATION
DÉPANNAGE
ENTRETIEN

Tél. : 631-27-01 MAZOUT-GAZ
10, Impasse des Carnets - 92140 Clamart

Ets GALLET-DELAGE

SPÉCIALISTE DE L'ÉCLAIRAGE
ÉLECTRIQUE PUBLIC

17, rue du 14-Juillet
KREMLIN-BICÊTRE (94)
Tél. : 658-21-53

Signalisation lumineuse, réseaux électriques HT - BT,
postes de transformation - Entreprise agréée par l'E.D.F.

ÉCLAIRAGES DE STADES

s.a.r.l. **CHIARUZZI Giulio**



- Peinture
- Vitrierie
- Papiers peints
- Moquettes
- Ravalements

Possibilité de crédit pour
la rénovation et l'embellissement
de votre habitat

tel:631-94-35

23,rue Pasteur.92140 CLAMART

AGENCE CENTRALE

MONTRouGE

Face mairie, 300 mètres Porte Orléans
36, av. de la République, 92120

Tél. 735-70-87

ACHAT VENTE
LOCATION GESTION
ESTIMATION

Spécialiste Banlieue Sud.

Cabinet GESTUDE

Syndic - Gérant

108, av. Jean-Jaurès - 92140 CLAMART
Tél. 645-64-46 (anciennement 32, av. Victor-Hugo)

la boîte à coffrets



un nouveau style de cadeaux originaux
pour petits et grands

la boutique à la mode

133 av. Jean Jaurès - clamart ~ 736.79.60

LE VITRIER

**ÉRIC BOUCHARD
ARTISAN**

**FOURNITURES ET POSE
CHEZ LE PARTICULIER**

VERRE ET GLACE TOUS GENRES
ISOLATION - VERRES DE COULEURS

52, rue Yves-Kermeur - 92140 CLAMART 632-05-50

Il indique que son groupe ne votera pas le budget.

La discussion générale étant close, M. le Maire ouvre le scrutin sur le budget :

— 35 Conseillers adoptent le budget ;
— 6 Conseillers votent contre (élus du groupe socialiste et 2 élus du groupe communiste).

Le Conseil adopte ensuite le compte de gestion du Receveur Municipal pour l'exercice 1983 et donne un avis favorable au projet de budget de l'Office d'H.L.M. qui s'équilibre par une majoration de loyer de 5,25 % à compter du 1^{er} janvier 1985.

Ensuite, le Conseil décide de relever de 4 % les tarifs de la piscine, de servir un goûter aux enfants des écoles maternelles pendant la garderie du soir, et de relever en conséquence le tarif mensuel de cette garderie.

Sur rapport de M. Foucher, le Conseil Municipal approuve les dossiers de travaux suivants :

— agrandissement du réfectoire de l'école maternelle Jardin Parisien. Coût des travaux : 727.685 francs ;

— agrandissement du réfectoire de l'école maternelle Moulin de Pierres. Coût des travaux : 270.000 francs ;

— construction de la cuisine municipale centrale, rue d'Estienne-d'Orves. Coût des travaux : 14.889.044 francs ;

— construction d'un logement de fonction et aménagement de la colonie de vacances de Hauteluca. Coût des travaux : 1.181.316 francs ;

— acquisition de principe d'un local de 138 m² dans les locaux du centre

commercial de la Cité de la Plaine pour y installer une bibliothèque de quartier. Coût d'acquisition : 941.091 francs.

Le Conseil approuve le dossier de demande de subvention en vue de la réalisation de travaux d'insonorisation à la piscine municipale.

Il approuve les décomptes définitifs des travaux suivants :

— **Travaux d'économie d'énergie** réalisés dans les écoles et divers bâtiments communaux.

— **Mise en conformité** des installations électriques du collège Maison-Blanche.

— **Travaux de construction** de sanitaires aux écoles Plaine-Bretagne.

— **Travaux de voirie** rue des Pommiers, sentier du Fond des Roissis, impasse Gaston, allée Bréant.

— **Travaux d'entension** et de modernisation du réseau d'éclairage public.

— **Travaux de construction** d'un poste central d'éclairage public.

Le Conseil a ensuite donné son accord pour la passation d'un marché négocié :

● avec la Compagnie Générale de Chauffe pour la réparation des installations de chauffage détériorées par le gel au collège des Petits-Pons ;

● avec la Société SOLECO pour la rénovation des chaufferies dans des bâtiments communaux.

Il adopte les projets d'exécution des travaux suivants :

— **réfection des rues** de l'Île-de-France, rue des Sablons, impasse

(Eillers (viabilité et modernisation de l'éclairage public).

Sur rapport de Mme Ignazi, le Conseil a donné son accord pour l'organisation de 7 classes de nature en avril et mai 1985.

Sur rapport de M. Dumani, il a décidé de dénommer :

● **Place de la Sygrie**, la place formant le carrefour des rues de la Sygrie, du Petit-Clamart, des Près et de la Liberté.

● **Place Georges-Pompidou**, la place formant le carrefour des rues du Pavé-Blanc, de la Porte-de-Trivaux et Stendhal.

● **Place du Bois-Tardieu**, la place formant le carrefour des rues du Bois-Tardieu, de la Division-Leclerc et du Fort.

● **Place Ferrari**, la place formant le carrefour des rues Filassier, du Guet et du Nord.

Le Conseil Municipal approuve les promesses de vente faites à la commune par les Consorts Ritz de deux propriétés 2 et 4, avenue René-Samuel et 5 et 7, rue de Fontenay, au prix de 1.402.500 francs et 869.000 francs, d'un terrain de 35 m² par Mme Leforgeais, rue du Parc, au prix de 24.000 francs, et la vente à M. Boucher de la partie commerciale de l'immeuble du 11, rue Chef-de-Ville au prix de 27.000 francs.

Après avoir adopté quelques mesures concernant le personnel communal, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée le 2 mars à 0 h 55.

**Pour mieux gérer
votre vie quotidienne...**

**... et mieux épargner
sur votre Livret A
Le compte-chèques Ecureuil**

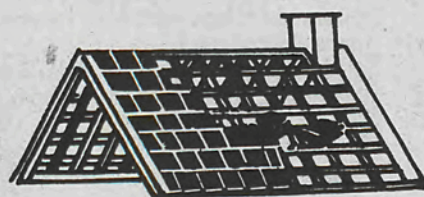
Notre Agence à

CLAMART

122, avenue Jean-Jaurès

Tél. 642-11-81

**Caisse d'Épargne
Ecureuil de Paris**



ENTREPRISE CLÉMENT

**Maçonnerie - Charpente - Couverture
Travaux neufs - Rénovation - Menuiserie**

14, rue des Monts - 92140 CLAMART - Tél. 644-22-15

Faut-il aller jusqu'au stationnement payant...



● Désagréable

C'est pourquoi, tant la Commission municipale de la Circulation que des associations locales, avaient tout d'abord écarté l'idée d'organiser le stationnement aux frais des automobilistes utilisateurs et d'eux seuls. (Voir dans le bulletin municipal du mois de décembre 1983, l'article page 19.)

Certes, personne n'aime payer ce qu'il peut obtenir gratuitement.

Mais très souvent, de plus en plus souvent, dans certains quartiers vous ne trouvez plus de place de stationnement autorisé, ni même de places de stationnement interdit (genre double file).

Ce paradoxe reflète bien l'acuité de la situation. Vous ne payez pas, mais vous ne stationnez pas.

● Rien pour rien

Alors, pour rien, vous n'avez rien. Comme toujours.

Faut-il persister plus longtemps dans cette situation bloquée et absurde? Des communes alentours ont été amenées à réglementer le stationnement en le rendant payant.

Chez nous, nous percevons la naissance d'un courant d'opinion en faveur de ce mode d'organisation du stationnement.

Peu à peu, on prend conscience que les autres dispositions possibles en sus d'être plutôt inefficaces, reviennent à faire payer à l'ensemble des contribuables clamartois les facilités offertes à quelques automobilistes.

Il convient donc d'imaginer une situation future du stationnement qui soit la meilleure dans la ville, c'est-à-dire augmenter le confort global des usagers, et donc la satisfaction collective.

● Où et comment?

En présentant aux automobilistes des choix clairs et logiques de stationnement sur la base d'un véritable plan de stationnement.

Des choix :

- Stationner sur la voie en payant, dans les quartiers commerçants.
- Stationner sur voie gratuitement, partout ailleurs.
- Stationner dans les parkings publics et les boxes privés.

Des choix clairs :

- L'information, largement diffusée, sera claire et facile à comprendre. Voir le prochain bulletin municipal de la rentrée.
- Les emplacements seront clairement indiqués et repérés au sol, ne laissant aucune ambiguïté sur les conditions de stationnement à chaque endroit.

Des choix logiques :

- Les choix proposés doivent permettre de réduire globalement pour l'ensemble des usagers les contraintes de perte de temps, de circulation difficile pour les automobilistes et les piétons, etc., si souvent reprochées.
- Sur la base de ce caractère logique des choix de stationnement, il sera donné une priorité pour le stationnement de courte durée dans les quartiers commerçants.
- La période pendant laquelle le paiement sera exigé dans l'ensemble de la zone est de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures, du lundi au samedi inclus, et aussi le dimanche matin de 9 heures à 12 heures autour du Marché de la Fourche. Le stationnement sera gratuit les jours fériés et le mois d'août.
- Le tarif sera identique à ceux pratiqués dans les communes voisines, sur la base de 1 franc les 20 minutes, avec des tarifs réduits pour la demi-journée et la journée.

● Quels choix pour les autres automobilistes? (visiteurs de longue durée, riverains, employés, etc.)

- Louer une place dans les parkings publics.
- Stationner à l'heure dans les parkings publics dont les tarifs dégressifs pour longue durée sont plus avantageux.
- Stationner plus loin sur la voirie, en dehors de la zone payante.

● Modalités

Le paiement est effectué au moyen d'appareils modernes délivrant des tickets portant l'indication de la date, de l'heure limite de stationnement autorisé, du droit perçu : les horodateurs.

En réalité, c'est très simple, et les instructions portées sur chaque appareil permettront d'éviter toute erreur.

● Un nouvel impôt?

Non pas. Simplement le paiement des frais d'un stationnement possible et bien surveillé.

Un seul tarif. Le même pour tous.

A ce moment, la personne qui laissera sa voiture tous les jours, pendant un mois entier, en zone payante sera amenée à déboursier environ 240 francs.

Cette somme est très voisine du coût de location d'un box, et peu supérieure à une location de place dans un parking.

Chacun fera ses comptes et prendra sa décision en toute connaissance de cause, et dans la mesure des locations disponibles.

Un nouvel équilibre sera trouvé entre les besoins, les exigences et, bien sûr, les moyens et les disponibilités.

● Quand?

Ces jours-ci, les Commissions concernées étudient la possibilité de mise en place du stationnement payant, en vue de le proposer, éventuellement, au prochain Conseil Municipal.

Après avoir longuement résisté, Clamart devrait s'aligner sur les communes voisines, et préférer un stationnement commode à une situation de pagaille.

Ne plus « tourner » dans le quartier à la recherche d'une place hypothétique en consommant de l'essence et en gaspillant du temps vaut bien l'argent mis dans l'horodateur.

Utiliser une place disponible, là où on le désire, sans perte de temps, c'est quand même l'efficacité.

Notre époque ne peut plus se complaire dans l'incertitude et l'aléatoire.

Michel DUMANI,
Adjoint au Maire,
Délégué à la Circulation

Nouveaux noms pour quelques places

● Pourquoi?

Parce que la désignation de certains lieux importants était mal aisée.

Par exemple, dire : le carrefour de l'avenue de la Sygrie, de l'avenue du Petit-Clamart, rue de la Liberté et rue des Prés, n'est quand même pas comode.

Puis, cet endroit est assez important dans le quartier pour ne plus être anonyme.

D'autres carrefours constituent des points de repères pour divers itinéraires.

Mieux vaut une désignation facile.

● Quelles places?

● Place de la Sygrie

Sera le nouveau nom du carrefour cité en exemple ci-dessus.

Cette dénomination fera sûrement plaisir aux habitants du Petit-Clamart qui, pour un certain nombre, l'avaient d'ailleurs suggéré.

Note : La Sygrie est le rû qui sépare la commune de Clamart de la commune de Vélizy, et donc sur cette partie, le département des Hauts-de-Seine de celui des Yvelines.

Sur le territoire de Clamart et aussi en aval, la Sygrie est canalisée. Elle coule à l'air libre sur une centaine de mètres avant de se jeter dans le bassin de l'Abbaye au Bois situé sur la commune de Bièvres.

On pêche le gardon, le goujon et d'autres poissons «blancs» dans ce bassin de l'Abbaye au Bois (carte de pêche à l'Association des Yvelines à Jouy-en-Josas).

Après la traversée du bassin, la Sygrie rejoint la Bièvres avec un débit moyen de 40 litres par seconde. Au confluent, le débit moyen de la Bièvres est de 400 litres par seconde.

C'est au titre de riverain de la Sygrie que notre commune a été amenée à adhérer au Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Vallée de la Bièvres (S.I.A.V.B.).

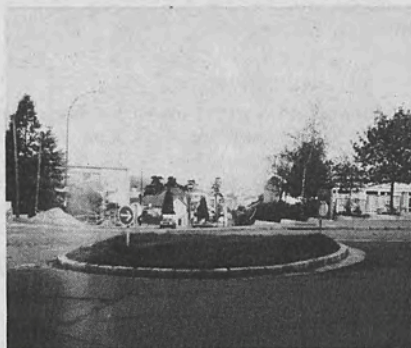


Point de ralliement du quartier, grâce à la Boulangerie Montfort : la place de la Sygrie

● Place du Bois-Tardieu

C'est la place dotée d'un petit terrain triangulaire engazonné, située à l'intersection de la rue de la Division-Leclerc, de la rue du Fort et de l'avenue du Bois-Tardieu.

Le Bois-Tardieu, nom du lieu-dit, est celui d'une ancienne propriété de la famille Tardieu qui, depuis Henri IV, a fourni à la ville de Paris toute une série de lieutenants-criminels (préfets de police) et l'homme d'État André Tardieu (1876-1948), plusieurs fois Président du Conseil des Ministres.



En haut de la rue de la Division-Leclerc, entre un collège et le lycée : la place du Bois-Tardieu

● Place Georges-Pompidou

C'est la place de la route du Pavé-Blanc, de l'avenue de la Porte-de-Trivaux et de l'avenue Stendhal.

A cette place récemment aménagée en espace vert, il convenait d'attribuer le nom d'une personnalité importante : Georges Pompidou.

Né à Montboudif dans le Cantal en 1911, Georges Pompidou est issu d'un milieu d'instituteurs.

Après de brillantes études, il passe l'agrégation de lettres et devient professeur.

Gaulliste dès 1940, il rentre au Cabinet du Général de Gaulle dès 1945.

Là, le lettré apprendra les rudiments de la politique avant de pénétrer dans le monde de la finance comme directeur de la banque Rothschild.

Dès 1958, le Général de Gaulle le rappelle près de lui comme directeur de Cabinet et le nomme Premier Ministre en 1962, fonction qu'il assumera jusqu'en 1968.

C'est durant cette époque, puis après 1969, lorsqu'il sera élu Président de la République, que Georges Pompidou conduira la modernisation de la France, qu'il développera son appareil économique. C'est durant cette période que la France connaîtra la plus forte expansion de ce siècle.

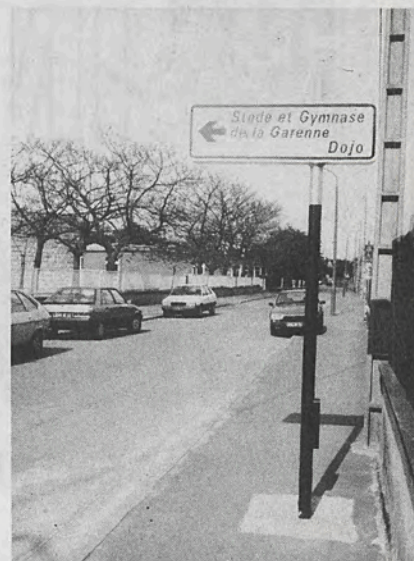
Hélas, trop vite atteint par une terrible maladie, Georges Pompidou, diminué, donnera l'exemple du sacrifice et de la grandeur de l'Homme d'État face à la charge du pouvoir. Il disparaîtra trop tôt en avril 1974.

★

La dénomination de ces trois places contribue à supprimer une des dernières lacunes dans l'identité des lieux de notre commune.



Au pied des immeubles d'habitation, témoins de son époque et d'un rythme de construction de logements sociaux non égalé depuis, la place Georges-Pompidou



La nouvelle signalisation lumineuse s'installe à la Garenne-Trivaux, ensuite viendra le Jardin Parisien

DES
PRIX
BAS
TOUTE
L'ANNEE !



OUVERTURE

Lundi

15 h à 19 h 30. Fermé le matin

Du mardi au jeudi

9 h à 12 h 30

15 h à 19 h 30

Vendredi - journée continue

9 h à 20 h

Samedi - journée continue

9 h à 19 h 30



LES MOUSQUETAIRES

INTERMARCHÉ

CLAMART

CENTRE COMMERCIAL DE LA PLAINE

Voirie et sécurité

En plus des travaux d'entretien habituels, cette année nous réaliserons plusieurs petits aménagements afin d'assurer une meilleure sécurité.

Ces aménagements ont été conçus à la suite d'observations et de demandes de certains de nos concitoyens.

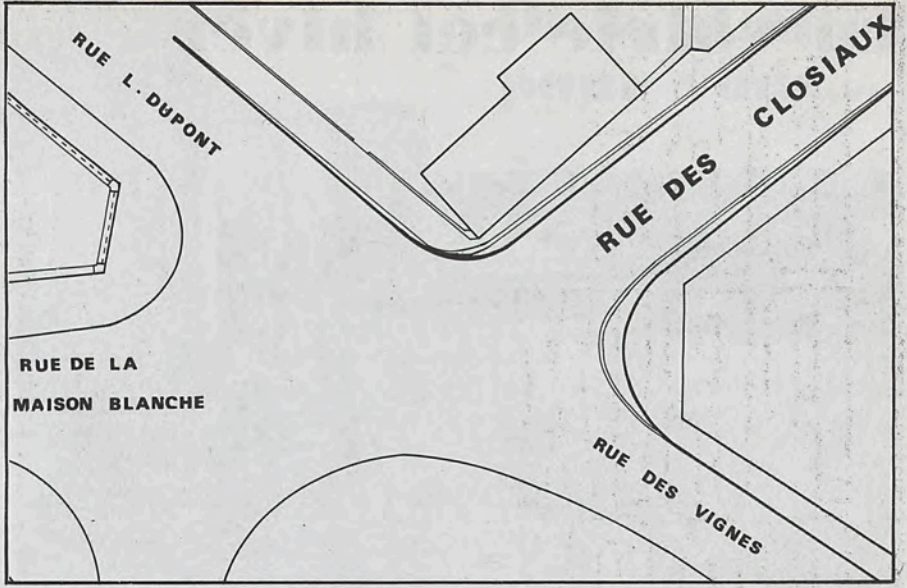
En outre, nous avons fait procéder à des modifications des cycles des feux de signalisation afin de tenir compte de l'évolution du flux de circulation.

D'autres aménagements sont, soit réalisés, soit prévus :

- déplacement du mât du feu de signalisation rue Gabriel-Péri à l'angle de l'avenue Jean-Jaurès pour faciliter le virage des autobus;
- mise en place d'un feu supplémentaire pour faciliter la traversée des piétons entre le centre Desprez et le marché, ainsi que l'accès au parking Desprez.

Les grandes réalisations n'excluent pas les petits aménagements de sécurité.

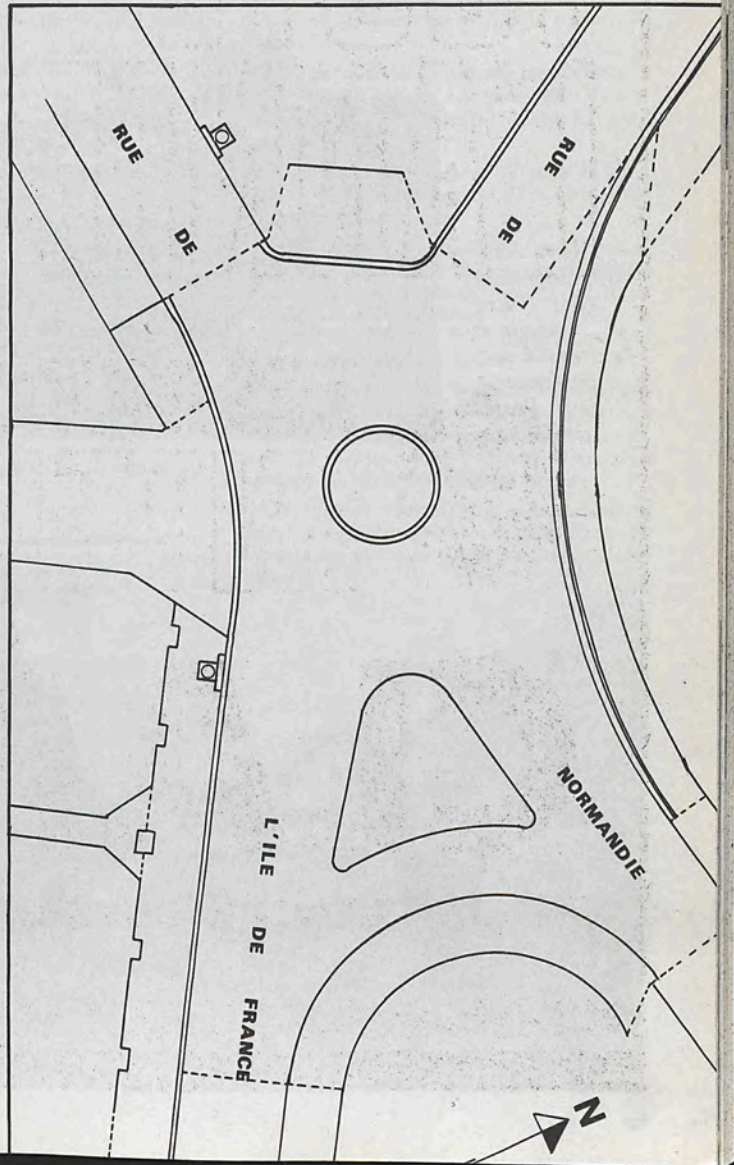
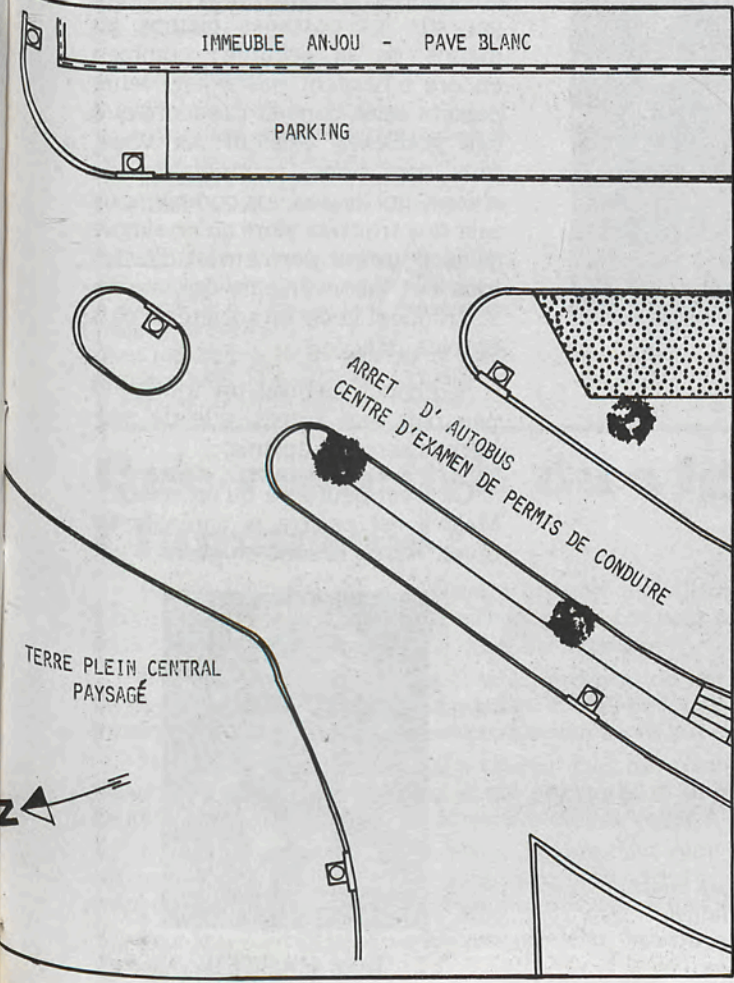
Michel DUMANI



● Rue des Closiaux : Élargissement du trottoir à l'angle de la rue Louis-Dupont dont la largeur passera de 0,50 à 1,50 mètres, pour permettre la circulation des parents et des enfants de l'école maternelle.

● Carrefour Ile-de-France-Normandie : La partie de la rue de l'Ile-de-France située vers l'avenue de la Porte-de-Trivaux n'est pas située dans le prolongement rigoureux du reste de la voie. Il en résultait une très mauvaise visibilité entre les automobilistes se trouvant sur la même voie, mais de part et d'autre de la rue de Normandie. Une légère déviation de la rue de l'Ile-de-France et la création d'un petit îlot central sont les solutions apportées pour une meilleure sécurité en cet endroit de nos cités.

● Parking Georges-Pompidou : Création d'une deuxième entrée, afin d'éviter tout conflit entre les véhicules entrant et sortant, et corrélativement tout coïncement dans ce carrefour du quartier Garene-Trivaux, très chargé aux heures de pointe.



La voirie cet hiver

**A propos
de civisme**



Rue Pasteur, la chaussée vient d'être refaite. L'éclairage est tout neuf. Les trottoirs attendaient encore l'asphalte, au moment de la prise de vue.



Une zone très dégradée vient d'être refaite à l'extrémité sud de l'avenue de la Porte-de-Trivaux



Les effets du gel, au Jardin Parisien

ET SI ON APPRENAIT LE GESTE :

Il vous est sûrement arrivé dans la rue de voir un jeune adolescent laisser le passage à une personne âgée sur le trottoir ou même dans l'autobus se lever pour lui céder la place.

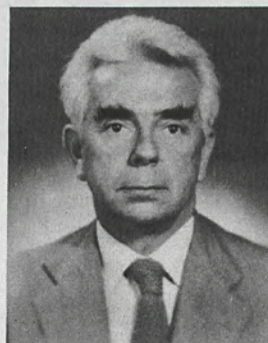
Ce n'est qu'un simple geste qui coûte peu et pourtant qui reconforte.

De même, certains automobilistes font un signe amical de la main à un autre conducteur qui les laisse circuler plus librement. Ce n'est qu'un simple geste et cela fait plaisir.

Par contre, combien d'autres, sans se soucier de la gêne occasionnée, se rangent en double file pour aller acheter leur pain ou leur paquet de cigarettes; montent sur le trottoir en obligeant la mère de famille avec un landau à descendre dans la rue; n'hésitent pas à se ranger sur les passages piétons au mépris de la sécurité; combien encore n'hésitent pas à jeter leurs papiers sales dans la rue alors que des poubelles existent; et vous, tous mes amis, propriétaires de chiens, qui laissez vos compagnons salir nos trottoirs alors qu'un simple geste pourtant permettrait d'éviter tous ces inconvéniens qui, cumulés, rendent la vie en société de plus en plus difficile.

Si chacun pensait un tout petit peu plus aux autres, que de problèmes seraient aplanis.

Ce n'est peut-être qu'un rêve. Mais il est parfois si agréable de rêver. Alors, faisons ce geste.



Jean CASTEIL

La vie de nos arbres...

Espaces verts



De l'élagage...

La santé de la plupart des arbres qui embellissent Clamart dépendent en grande partie d'un élagage régulier.

Tantôt, il s'agit de l'entretien de jeunes arbres, tels les 247 érables des rues Emmanuel-Sarty et Marguerite-Renaudin, tantôt de branches basses qui gênent le passage, tels les acacias de la rue Batany et les platanes de l'avenue Stendhal, ou même qui dépassent sur la chaussée, tels les charmes de la rue Fillassier, les acacias-boules des rues Denis-Abraham et Alfred, les robiniers de la rue des Roissys, les charmes de la rue des Pommiers et les cerisiers à fleurs de la rue de Bièvres.

Tantôt il faut étêter les peupliers comme ceux des maternelles Garenne et Trivaux (quelque 60 peupliers) ou de l'école de la Bourcillière. Tantôt il s'agit de gros travaux d'élagage d'arbres plus forts, tels les 14 marronniers de la place de la Gare, les 190 tilleuls des avenues Jean-Jaurès et la République, des rues des Tricots et de Touraine, tels les 110 platanes de la rue de la Porte-de-Trivaux, du mail de la Cité de la Plaine et de la rue de l'Île-de-France, ou tels encore les 60 frênes de la rue de la Roue et les 60 érables des rues de Crouy, des Vezoux, du Docteur-Roux et du Parc.

Outre l'élagage de ce millier d'arbres, il est prévu de réaliser dès l'automne prochain, et sur plusieurs années, l'élagage des branches qui gênent l'éclairage public et rendent obscures des rues pourtant largement pourvues de lampadaires.

à l'arrachage...

Nos arbres d'alignement, hélas, vieillissent ou sont parfois attaqués au creux de leur tronc par des parasites; menaçant de tomber, ils doivent être arrachés avant qu'ils ne constituent quelque danger pour la sécurité publique!

C'est le cas d'une quarantaine d'arbres d'alignement dont 1 tilleul rue des Tricots et 6 avenue de la République, 2 marronniers place de la Gare et 2 rue de Fleury, 9 peupliers rues Batany, de Provence et du Commandant-Duval, 15 marronniers au Cimetière Communal qui seront remplacés par des éra-

bles champêtres, dans le cadre d'une campagne de rénovation des alignements commencée en 1983.

Dans l'enceinte d'un parc comme celui de la Maison Blanche, les remplacements d'arbres peuvent avoir d'autres raisons que le danger de chute causé par un vieillissement avancé.

Ils peuvent être envisagés dans le cas d'arbres qui se développent mal parce que trop serrés: il est préférable alors de mettre en valeur les plus beaux sujets.

Il peut s'agir aussi d'un rajeunissement des plantations, effectué sur plusieurs années: ces arrachages d'arbres qui ne sont pas forcément un danger permettent de mieux contrôler la composition du parc qui risquerait d'être plus encore déséquilibrée si l'on attendait que l'arbre soit mort pour le remplacer.

C'est pour ces deux raisons qu'il a été envisagé de remplacer cette année, autour de la pièce d'eau entre les deux ponts du Parc, proche de la source:

- 1 érable au tronc fendu,
- 1 érable mal développé,
- 1 jeune acacia venu spontanément et mal situé,
- 1 vieil acacia de lierre.

On a planté pour vous...

Pendant la période de plantation de l'automne et de l'hiver 1984-1985, le Service des Espaces Verts a, comme chaque année, poursuivi son plan de remplacement et de plantations nouvelles d'arbres et d'arbustes.

Quelque 330 plants ont ainsi été mis en place et contribueront à améliorer l'environnement végétal de la commune, par exemple:

— Plus de 40 peupliers, dont la moitié rue de la Porte-de-Trivaux et rue de Fleury, le reste rues Batany, Duval et de Provence.

— 20 érables au Cimetière Communal et quelques autres répartis dans 7 rues.

— 5 tilleuls argentés, 3 charmes, 3 robiniers.

— 6 marronniers rue de la Bourcillière.

— 10 charmes dans la cour de l'école maternelle de la Bourcillière.

— 11 thuyas dont 5 au square Brissard-Condorcet.

— 8 ifs dont 6 au carrefour Beaujard, 3 lilas, 7 chonicéras (Fourche, Piscine, Foyer Garenne).

— 13 lauriers cerises (Gare, square Fillassier, résidence Morambert).

— 35 buissons ardents (Marché de la Fourche, échangeur de Vélizy-Villacoublay).

— 37 troènes, dont 16 au Cimetière Communal, 7 au Marché du Pavé-Blanc, 6 à l'école de la Garenne et 6 à la maternelle Bourcillière.

— 3 argousiers au square des Tricots, 3 cotoneasters à l'échangeur de Vélizy-Villacoublay, 4 benteris au square Charles-Debry.

— 33 millepertuis, dont 12 pour la jardinière de la rue des Monts et 21 pour la halte-garderie de la Fourche.

— 6 lavandes au Gymnase des Closiaux, 3 groseilliers à fleurs à l'échangeur de Vélizy-Villacoublay, 20 plants de lierre, dont 10 au Marché de la Fourche et 10 au Moulin de Pierre, 8 lauriers-tins et 21 hypericums à la halte-garderie de la Fourche.

Les jardinières de l'escalier récemment construit à l'angle des rues J.-B.-Clément et Porte-de-Trivaux comportent une quarantaine de plantes, dont 2 thuyas, 6 aucubas japonais, 7 hypericums et 10 ericas.

Cet escalier réserve désormais un passage direct et agréable de la route de la Porte-de-Trivaux au passage piéton de la rue J.-B.-Clément.

Que reste-t-il du vignoble Clamartois?

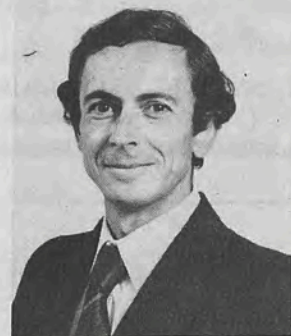
Bien des Clamartois se plaisent à rappeler que Clamart fut appelé un temps Clamart le Vignoble. Clamart par ailleurs n'a-t-il pas pour supports de ses armoiries deux plants de vigne pourvus de deux belles grappes?

L'idée fit ainsi son chemin qu'il serait dommage de voir disparaître ce qu'il reste du vignoble Clamartois. Les Commissions Extra-Municipale et Municipale de l'Environnement ont approuvé la proposition que nous avons faite d'examiner cette question.

Nous savons qu'il y a encore à Clamart bien des plants de vigne, vieux ou plus récents, en pieds ou en treilles, et qui produisent quantité de belles grappes. Le premier pas consiste à faire un inventaire de ces vestiges.

Vous avez un plan, quelques plants de vigne dans votre jardin? Vous en connaissez près de chez-vous? Écrivez-nous, nous ferons ainsi ensemble cet inventaire et nous verrons alors avec vous ce que pourrait être le deuxième pas.

Peut-être boirons-nous un jour un peu de ce vin qui fit entre autres productions la renommée de Clamart.



J.-M. PASTRE,
Adjoint au Maire,
Délégué à l'Environnement

ABOUNAYAN S-A

MATÉRIAUX ET BOIS DE CONSTRUCTION

— TRANSPORTS — TERRASSEMENTS — DÉMOLITIONS —

Enlèvements de gravats par Multibennes

9, rue de Paris - 92190 MEUDON Tél. : 534.61.80 +

Carrelage - Faïence - Sanitaire
Plomberie - Outillage

SALLES D'EXPOSITION

15, rue de Paris
92190 MEUDON

MARBRERIE DE CLAMART - INTER



181, rue de la Porte-de-Trivaux

92140 CLAMART

Tél. : 631-75-03

FERMÉ LE MERCREDI

REMISE SPÉCIALE AUX MUTUALISTES

GARAGE DE CHEVREUSE

Spécialiste CITROEN

TOUS DÉPANNAGES

23-32, avenue J.-B.-Clément

92140 CLAMART

Tél. 642-12-89



PIERRE - MARBRE
GRANIT - GRANITO

TRAVAUX TOUS CIMETIÈRES
ENTRETIEN SÉPULTURE

Remise aux
mutualistes

Maison fondée en 1896

MONUMENTS - CAVEAUX

MARBRERIE LOCQUE

23, avenue du Bois-Tardieu

92140 CLAMART - Tél. 645-96-13

179, rue de la Porte-de-Trivaux

92140 CLAMART - Tél. 631.77.05



LA BOITE A OUTILS

VENTE ET LOCATION D'OUTILLAGE

42, rue Béranger — 92320 CHATILLON — Tél. 644-48-15

MARIETTE

MOQUETTE — PARQUET

9, place du Général-de-Gaule

92260 FONTENAY-AUX-ROSES - Tél. 350-07-20

MAÇONNERIE - CARRELAGES

TRANSFORMATION

Location d'échafaudage pour ravalements et gouttières

Entreprise Antoine ROTONDO

6, rue du Parc
92 - CLAMART

DEVIS
GRATUIT Tél. 630-89-20



Toutes transactions
Estimations

Tél. 644-34-22

257, AVENUE JEAN-JAURÈS (Place de la Gare)
CLAMART

POMPES FUNÈRES GÉNÉRALES

6, avenue Jean-Jaurès - 92140 CLAMART

Tél. : 642-00-24

- Avantages spéciaux aux assurés sociaux et aux organismes mutualistes.
- Tiers payant obsèques.



Installations thermiques
Charbon - Fuel - Gaz - Pompes à Chaleur

Installations sanitaires - Couverture
Traitement des Eaux

Ets Paul BAI et Fils

BUREAUX, ATELIERS ET MAGASIN

1, PLACE DE LA GARE, 92140 CLAMART - TÉL. 642-87-20

VENTE APPAREILS MÉNAGERS : ARTHUR-MARTIN - MOULINEX - DE DIETRICH - DEVILLE

INSTALLATEUR AGRÉÉ GAZ DE FRANCE



Daniel LÉON
maire adjoint
chargé de l'Emploi

Action commune

pour l'emploi

emploi

● Jeunes de 16 à 21 ans, sans emploi, sans formation :

Permanence d'accueil et d'information pour les Jeunes, 21, avenue Jean-Baptiste-Clément, 92140 Clamart - Tél. 645-55-20.

● Demandeurs d'emploi de Clamart

Vous pouvez venir aux deux permanences hebdomadaires :

- Daniel Léon, adjoint au Maire, jeudi 14 h 30 - 16 h 30, Centre Administratif, Mairie, bureau 424.
- François Frohlich, conseiller municipal, vendredi 9 h 30 - 11 h 30, mairie annexe, 136, avenue de la Porte-de-Trivaux.

● Entrepreneurs, Industries, Commerçants et Artisans

Pensez aux Clamartois à la recherche d'un emploi.

Faites part de vos offres au Service de l'Emploi qui vous mettra en rapport avec les demandeurs.

Renseignez-vous sur les possibilités offertes par les contrats **Emploi-Formation**. Permanence : M. Paul Quéré, conseiller municipal, les 1^{er} et 3^e jeudis de 11 heures à 12 heures au Centre Administratif, bureau 400.

● Artisans, Commerçants, Industriels

FAVORISEZ L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES.

Nombreux sont les jeunes Clamartois à la recherche d'un premier emploi, mais peu d'entre eux trouvent un employeur qui accepte d'engager et rémunérer des jeunes n'ayant pas d'expérience professionnelle.

Comment s'en sortir ?

Un décret du 30 novembre 1984 propose :

- DES STAGES D'INITIATION A LA VIE PROFESSIONNELLE de 3 mois pour les jeunes de 16 à 25 ans.
- DES CONTRATS DE QUALIFICATION de 6 mois pour les jeunes de 18 à 25 ans.

Les jeunes sont accueillis en entreprise pour :

- découvrir la vie de l'entreprise, développer leur aptitude au travail, s'initier à un métier (pour les stages d'initiation);
- acquérir une qualification professionnelle (pour les contrats de qualification).

En outre, ils assistent aux cours d'enseignement général dispensés par des organismes agréés.

La charge salariale pour l'entreprise est minime :

- 17% du S.M.I.C. pour les moins de 18 ans, 27% du S.M.I.C. à partir de 18 ans pour les stages d'initiation.
- Mêmes taux pour le premier semestre des contrats de qualification, avec progression de 6 mois en 6 mois (comme pour les contrats d'apprentissage).

De plus, l'entreprise peut recevoir une aide sous forme d'allègement de ses cotisations de taxe d'apprentissage et de formation professionnelle continue.

Le Bureau de l'Emploi, au Centre Administratif, peut vous remettre une analyse du décret du 30 novembre 1984. De plus, à la permanence pour les contrats d'emploi-formation (les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois, de 11 à 12 heures), M. Quéré, Conseiller Municipal, peut recevoir les chefs d'entreprise intéressés par ces formules d'aide à l'emploi des jeunes.

● Aider les créateurs d'entreprises

Des élus municipaux, des industriels, commerçants et artisans, des membres des professions libérales viennent de fonder dans notre commune l'Association "CLAMART INITIATIVE".

Cette Association, présidée par Daniel Léon, adjoint au Maire de Clamart, a pour objet de soutenir toutes les initiatives susceptibles de promouvoir le développement économique de notre ville, et notamment d'aider les jeunes entrepreneurs décidés à créer leur entreprise.

Ce sont trois parrains (1 élu, 1 industriel et 1 libéral) qui accompagneront l'entrepreneur dans ses premiers pas (ceux-ci, bien entendu, acceptent de prendre en charge, après examen, le dossier de création).

Les entrepreneurs peuvent prendre contact avec l'Association "CLAMART INITIATIVE" en téléphonant au 645-21-23 poste 206.

École privée hors contrat
Cours MONTAIGNE
 de la 6^e aux terminales

- Jeunes gens • Effectifs limités
- Jeunes filles • Contrôle permanent du travail

22, rue d'Estienne-d'Orves, 92 CLAMART - 642-05-08
 Envoi de la brochure sur demande

entreprise générale
 de maçonnerie
 carrelage, etc.

**auclair
 et cie**

49, avenue Henri-Barbusse
 92140 CLAMART
 Tél. : 644.04.24

Entreprise Générale de Maçonnerie
 PAVILLONS - CLÔTURES - RAVALEMENTS - GARAGES
 BOXES - FAIENCE - CARRELAGE - TRANSFORMATIONS

DI MAMBRO S. ARTISAN
 47, RUE DE PLAISANCE, 92140 CLAMART - Tél. : 630.06.57

CARROSSERIE LAKEMAIL
 LAJARRIGE GERANT

TOLERIE - PEINTURE en CABINE
 Ets AGREE par les COMPAGNIES

6, rue Charles DEBRY (à hauteur du 494, av. Gal de Gaulle)
 92140 CLAMART 632.80.83

FROMAGER - AFFINEUR

de Père en Fils depuis 3 générations :

B. COLLET

en direct des producteurs

TOUS LES FROMAGES A LA COUPE

642-15-99 - 34, av. J.-Jaurès - 92140 CLAMART



Lumidécor

Luminares
 Cadeaux
 Meubles d'appoint

Centre commercial DESPREZ
 27-29, rue P.V. Couturier 92140 CLAMART - Tél. 736.93.33

Garages MAGNIER-LIVET S.A.

Concessionnaire

FIAT



66-68, av. Henri-Barbusse
 92 140 CLAMART

645.93.00

"LA CAPRICERIE"

Spécialistes gaines, combinés, soutiens-gorge

Mme NIEDERGANG

"TOUTE LA LINGERIE DE LUXE"

Maillots de bain grandes marques

231, av. Victor-Hugo, 92140 CLAMART - Tél. 644.11.78

SYMPAS LES DÉMÉNAGEMENTS

GRACE A NOTRE NOUVELLE
 FORMULE ÉCONOMIQUE

- 1) Vous emballez
- 2) Nous transportons!!!

Déménagements toutes distances
 Prix compétitifs pour les particuliers

G.R.G. FRET CLAMART

Tél. 537-11-44 de 7 h à 10 h 30 et à partir de 20 h



Pel-Job

9/11, av. Gal-Eisenhower
 92140 CLAMART - Tél. (1) 632-10-53

pelles hydrauliques super compactes

maisons individuelles groupées

réalisations

à vendre

à Clamart et environs

ECGI

tél: 632-06-75

308 av^e du gal de gaulle 92140 clamart



PARE-BRISE ASSISTANCE

PARE-BRISE - GLACE LATÉRALE - TOIT OUVRANT

514, av. du Général-de-Gaulle (N 306) - 92140 CLAMART

Tél. : (1) 630-50-03

(Tous les jours de 8 h à 20 h, même dimanche et jours fériés)

enseignement

Hélène IGNAZY
Adjoint au Maire
Chargée de l'Enseignement



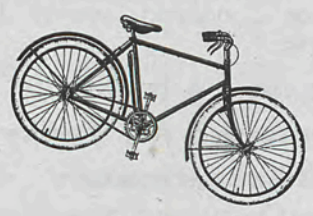
Les 4 à 6 ans

sont fidèles à leurs locaux si sympathiques de Coussay; nous en sommes déjà à la liste d'attente pour juillet...

Les 7 à 14 ans

De même, juillet est pratiquement complet pour les grands de Coussay (7 à 11 ans) et les plus grands d'Hauteluce (11 à 14 ans).

Les inscriptions d'août ont fortement démarré. N'attendez pas le dernier moment pour ne pas avoir de désagréables surprises.



VACANCES 85

Les centres de Coussay et d'Hauteluce se préparent à l'accueil des jeunes Clamartois pour les grandes vacances.



Les 15 à 17 ans

Pour nos adolescents, deux propositions ont été faites cette année.

● **à la montagne, en juillet (complet) et août**, «Les Clarines», à Motivon, près de Saint-Gervais-les-Bains, accueillent comme l'année dernière les sportifs : randonnées, courses de difficultés variées, escalades, mais aussi activités informatiques le soir au châlet, dans une chaude ambiance.

Séjours de 21 jours :

- du 5 au 25 juillet
- du 4 au 24 août.

● **Nouveauté cette année, un circuit itinérant à bicyclette**, le long de la côte du Morbihan. Des arrêts de 2, 3 jours permettront de pratiquer le canoë et la planche à voile. Nous espérons que cette formule plaira à nos jeunes.

Séjours de 18 jours :

- du 4 au 22 juillet
- du 5 au 23 août



Centres de loisirs maternels

Été 1985

● **HORAIRES** : 8 heures et 8 h 30 à 17 h 30.

● **ACTIVITÉS** : Dans les centres : jeux, visites, piques-niques, promenades en autocar, baignades, randonnées...

● **A SOUPES-SUR-LOING (77)** : 9 camps avec cyclotourisme, canoë-kayak, varappe, baignade, randonnées...

● **A ARZANO (Finistère)** : 2 camps d'une semaine : la vie près des rivières qu'il faut sauvegarder; découverte du site; littoral : port, pêche, plage...

Les centres de Loisirs primaires

Ils fonctionneront du **28 JUIN au 6 SEPTEMBRE inclus**, de 7 h 30 à 18 h 30 dans 7 écoles maternelles réparties sur l'ensemble de la commune.

Ils accueilleront les enfants scolarisés en maternelles dont la maman travaille.

Jeux, sorties, spectacles; activités d'expression, ateliers, fêtes seront proposés aux enfants.

Activité nouvelle :

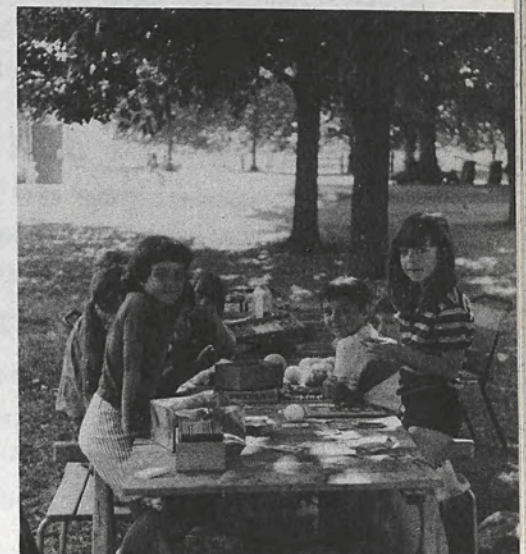
En juillet, 3 camps à la semaine seront organisés à la Base de Loisirs de Moisson (78) où nos plus grands pourront s'initier au camping.

● **1^{re} semaine** : du lundi 8 juillet au vendredi 12 juillet.

● **2^e semaine** : du lundi 15 juillet au vendredi 19 juillet.

● **3^e semaine** : du lundi 22 juillet au vendredi 26 juillet.

Les inscriptions seront prises auprès des **directrices de centres**, 45, rue du Commandant-Duval (tél. : 631-06-69 poste 32), les **mercredis 12 et 19 juin 1985** de 16 h 30 à 18 h 30.



**Fête Foraine - Place du Garde
du 1^{er} juin au 23 juin 1985**

17^e FÊTE DES PETITS POIS

du 7 au 16 juin 1985



**Ébauche
du
programme**

Vendredi 7 juin de 20 h à 22 h

**Parking Général-de-Gaulle
face hôpital A.-Béclère**

8^e Demi-Marathon en nocturne

Circuit à travers la Cité de la Plaine, la Garenne et la Cité de Trivaux.

Organisé par la section d'athlétisme du C.S.M.C. - Animation par les "Pipious de Clamart".

Samedi 8 juin de 11 h à 19 h

**sur le terrain de jeux
de la Cité de la Plaine**

Grande fête bretonne

Organisée par l'Amicale des Bretons de Clamart avec le Cercle Folklorique "Avel Arvro".

Sports et jeux traditionnels bretons avec Alain Le Berre. Lutte bretonne, finale de l'Île-de-France avant le Championnat de France.

A partir de 15 h

Esplanade, rue de Picardie

Danses folkloriques

par la section des Centres de Loisirs de Clamart.

De 15 h à 17 h

Esplanade de la Cité Trivaux

Radio-Crochet

et jeux divers pour les enfants.

Distribution de friandises et de jouets aux gagnants.

De 17 h 30 à 18 h 30

Esplanade de la Cité Trivaux

Démonstration de voitures

radio-commandées

par "Arc 14" des Centres de Loisirs de Clamart.

A 21 h, Gymnase Hunebelle

Bal d'ouverture

avec le couronnement de la Reine

Orchestre "Arc-en-Ciel" - Entrée : 40 F.

Dimanche 9 juin

A partir de 9 h 30

Départ Centre Commercial du F.F.F. de

"La reine visite sa ville"

avec le concours de l'Union des Fanfares Modernes et des Ets Médicis Talbot-Peugeot.

De 10 h à 18 h,

sur le bassin

du Parc de la Maison-Blanche

Présentation de bateaux modèles réduits

par les jeunes des Centres de Loisirs de Clamart

Courses cyclistes

organisées par la section du C.S.M.C., sous le patronage de l'Union des Commerçants et Industriels de Clamart.

13 h 30 : Catégorie Cadets (48 km).

15 h : Seniors, 3^e et 4^e catégories, et Juniors (96 km).

Départ : devant le Marché du Troisy.

Itinéraire : rue P.-V.-Couturier, rue des Rochers, rue du Moulin-de-Pierres, rue Condorcet, avenue Jean-Jaurès, rue P.-V.-Couturier.

A partir de 14 h 30

Le long du marché du Troisy

Grande fête auvergnate

organisée par l'Amicale des Originaires du Massif Central de Clamart.

Stands de produits régionaux - Danses folkloriques.

A partir de 15 h

Marché du Petit-Clamart,

rue de Bretagne

Défilé et concours de vélos fleuris

réservé aux enfants de 4 à 10 ans - Arrivée sur le terrain de jeux de la Cité de la Plaine - Animation par la fanfare U.B.F.M. - Distribution de lots et friandises - Coupes offertes par l'Union des Commerçants de Clamart.

Mardi 11 juin de 13 h 30 à 18 h 30

au Centre Culturel Jean-Arp

Exposition à 20 h 30

Spectacle Victor Hugo

"Le Pouvoir du Poète"

Poèmes - Théâtre et chansons dans le cadre des «rencontres poétiques». Entrée : 15 F.

Spécial Jeunes :

A 20 h 45, Gymnase Hunebelle

Grande soirée du "Rock and Roll"

avec, en première partie, "Les Dirty Decks", Rythme and Blues Soul, et le groupe "Les Costards".

Entrée : 30 F.

Mercredi 12 juin à partir de 15 h

au Gymnase Hunebelle

Fête Infantile du Bas-Clamart

Entrée gratuite.

8 attractions spectaculaires (caniches - chimpanzés dressés) - clowns - acrobates - musiciens comiques - etc.

A 20 h 45

Église Saint-Pierre-Saint-Paul

Concert Negro-Spirituals

avec le groupe africain "Les Palata".

Entrée : 30 F.

Jeudi 13 juin à 20 h 45,

place de la Mairie

Concert

par la Musique Municipale et le Big Band de Clamart.

Vendredi 14 juin

au Centre Culturel Jean-Arp,

à 20 h 45

Gala exceptionnel

avec Paul Personne et ses musiciens

ou le "Blues en personne"

En première partie, le groupe "Aqualand" (Blues fusion).

Entrée : 60 F.

Samedi 15 juin, à 15 h

Gymnase de la Plaine,

rue de Bretagne

Entrée gratuite

Fête Infantile du Haut-Clamart

8 attractions spectaculaires (caniches - chimpanzés dressés) - clowns - acrobates - musiciens comiques - etc.

de 16 h à 18 h

Animation avec musiques étrangères

dans différents quartiers de la Ville

A 21 h 30, Gymnase Hunebelle

dans le cadre du bal des Petits Pois

Grande soirée autrichienne

avec orchestre typique et moderne (15 musiciens) : "La Burgermusik St Gallenkich".

Choucroute garnie - Bière à la pression.

Entrée : 40 F.

Dimanche 16 juin

A 11 h : **Concert par la Musique Municipale**, place de la Mairie.

A partir de 10 h 30 : **Cavalcade du Haut-Clamart**, départ avenue de Villacoublay.

A partir de 14 h 30 : **Circuit centre ville, Pipiou-Parade.**

A partir de 14 h 45 : sur le stade municipal, **Grande démonstration par les Gonfalonniers**, «Lanceurs de drapeaux» de Vredon (Belgique).

Participation de l'Harmonie Municipale d'Ottange (60 exécutants) représentant la Fédération des Sociétés Musicales et Chorales de Lorraine.

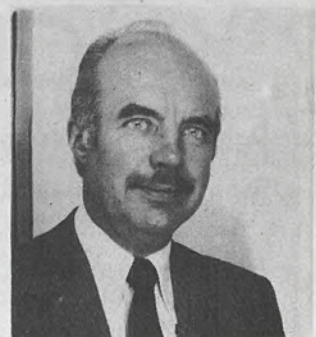
En final, **Feu d'Artifice de jour.**

A partir de 14 h 30

circuit centre ville :

Pipiou-Parade

- 1) Les motards de la Préfecture de Police.
- 2) Les lanceurs de drapeaux, acrobates de Vredon (Belgique).
- 3) Le char de Pipiou. Les Pipious de Clamart avec Tonton Gégé.
- 4) L'éléphant d'Asie et ses danseuses hindoues.
- 5) Musique "Drumfanfare St Brigida" (Hollande).
- 6) Le char du saloon (F.N.A.C.A.).
- 7) Les personnages de bandes dessinées pour Jeunes, F.N.A.C.A.
- 8) Musique autrichienne Burgenmudik St Gallenkirch.
- 9) Les Lapins de la Garenne.
- 10) Les Djoyeux Djales Disco Corti (Belgique).
- 11) Char "Le Dauphin".
- 12) Les Gais Lurons de Sainte-Jamme (Sarthe).
- 13) Char "L'Arche de Noé".
- 14) Groupe artistique de Vouille (Vienne).
- 15) Le groupe Denossart Volgelwaard (Hollande).
- 16) Le char des Sportifs.
- 17) Musique "L'Alouette" de Pithiviers et ses majorettes.
- 18) Char du Printemps.
- 19) Musique Municipale de la Loupe (Eure-et-Loir).
- 20) Major Club Cenoman de Change (Sarthe).
- 21) Char du 3^e Age.
- 22) Les Nymphes de Margny-lès-Compiègne (Oise).
- 23) Char de la Reine.
- 24) Gilles et Arlequins de Mouscron (Belgique)



M. GODFROY
Conseiller délégué
aux Fêtes et Cérémonies

1^{ère} chaîne
européenne



d'opticiens
lunetiers

Michel NÉE Opticien

Une garantie de sérieux

Un choix incomparable

Au meilleur prix

15, av. Jean Jaurès - 92140 Clamart

tél: 529.11.90



ROLAND RENAUD

A votre service depuis 1973 à Clamart

VOYANCE directe et sur photo

MAGNÉTISME direct et sur photo

Travail sérieux - Nombreux témoignages
déposés chez Maître Poindefer, huissier

62, rue des Vignes (sur rendez-vous)

CLAMART - Tél. : 645-20-40

Société

Chaudières fuel et gaz
Contrats d'entretien annuels

RÉPARATIONS

Spécialiste
d'économie
d'énergie
Pompe à chaleur

ENTRETIEN

DÉPANNAGES




111, rue Lazare-Carnot, CLAMART, tél. 644-20-19

ATELIER D'ENCADREMENT

33, av. Jaurès - 92140 CLAMART (à droite dans la cour)

effectue TOUS TYPES D'ENCADREMENTS,
150 MODELES de BAGUETTES

ART itinéraire  529.03.98

LA BOITE A IMAGES

13, rue Paul-Vaillant-Couturier
92140 CLAMART - Tél. 638-93-73

PORTRAITISTE

TRAVAUX PHOTOS - REPORTAGES

MARIAGES

REPRODUCTIONS ANCIENNES PHOTOS

RÉPARATIONS

LOCATION DE BENNES A GRAVATS

LOCQUE

Tél. 631-03-69 - 645-96-13

MICHEL RENARD

COUVERTURE - PLOMBERIE - CHAUFFAGE AU GAZ
POSE CHASSIS VELUX - DÉPANNAGE

ARTISAN

19, rue Voltaire, 92140 PETIT-CLAMART

Tél. 631-66-41

AMBULANCES MUNICIPALES
TOUTES DISTANCES - NUIT ET JOUR

SANTE.CONFORT.SERVICE

Vente et location de cannes et béquilles - Matériel médical

175, rue de la Porte de Trivaux - 92140 Clamart Tél. : 631-69-22

ENTREPRISE AGRÉE
N° 9276005 - 10-12-76
membre
de l'ATSU Ile de France

 **La Vie
Claire**

Aux Sources de la Vie

La Santé par le Naturel

Une autre façon de concevoir son alimentation

Pain complet au son, fabrication Vie Claire — Légumes — Fruits secs — Fruits exotiques
Biologiques — Arrivages journaliers — Céréales Bio — Huiles vierges — etc.

Rendez-vous : 19, rue Hébert - CLAMART

Tél. : 736-16-29

(entre la gare et la poste annexe) — LIVRAISON A DOMICILE

1959-1985

25 ans au service de Clamart

Adjoint au Maire depuis 1959, Jean FONTENEAU était élu Maire le 26 mars 1965.

C'est pour fêter cette période de plus de 25 ans vécue à Clamart dans la fonction d'élu municipal — dont 20 ans comme Maire — que le Conseil Municipal a organisé une exposition au Centre Culturel Jean-Arp, dont l'inauguration a eu lieu le 19 avril en présence de très nombreuses personnalités, notamment de M. Robert Prigent, Ancien Ministre des années de la Libération, d'André Fosset, Ancien Ministre, Sénateur des Hauts-de-Seine, Adolphe Chauvin, Sénateur, Vice-Président du Conseil Régional d'Ile-de-France, de nombreux Conseillers Généraux et Maires du département, de M. le Sous-Préfet d'Antony et des représentants des administrations.

Avant de visiter l'exposition, les assistants purent revivre, grâce à un diaporama réalisé avec des photographies d'époque, les grandes étapes de la vie de la commune depuis 1965.



par Jean-Pierre FOUCHER
Adjoint au Maire

"C'est 20 ans de travail acharné, 20 ans de responsabilités, 20 ans de coopération entre les équipes municipales, les personnels communaux, les dirigeants d'établissements scolaires et les responsables d'associations qui ont créé les conditions d'une vie locale équilibrée, permettant à chaque Clamartois de trouver un large éventail de possibilités favorisant son épanouissement" devait rappeler Jean-Pierre Foucher, Premier Adjoint au Maire.

M. Mandelkern, Préfet des Hauts-de-Seine, remit ensuite à Jean Fonteneau la médaille d'argent départementale et communale, récompensant ainsi "l'excellent travail réalisé depuis 26 ans par cet élu local, issu de la pure tradition démocrate chrétienne, caractérisé par une forte personnalité, un sens de l'humain très marqué et une modestie exemplaire".

Jean Fonteneau remercia les participants à cette soirée, en des termes chaleureux, et dégagait dans un discours "les leçons qu'il tirait de cette période de sa vie et l'espérance qu'il avait pour les années à venir".

"Tous les événements nous forment : le travail, le service militaire, la guerre, hélas l'occupation... l'enthousiasme de la Libération qui nous a permis de manifester notre désir de participer à la reconstruction du pays et des institutions politiques.

Les engagements de ma jeunesse m'avaient appris la grandeur et le respect de la personne humaine, la recherche continue du juste partage, la mise en valeur des dons individuels et la nécessité de la fraternité humaine. Mon engagement politique m'a appris à croire en l'homme, en ses valeurs, en sa dignité."

Il poursuivait en ces termes :

"Je voudrais m'arrêter quelques instants sur la méthode que j'ai utilisée pour conserver l'indispensable sérénité qui permet une action convenable.

Je me suis toujours efforcé de conserver une vue d'ensemble, d'essayer de tout connaître, de chercher inlassablement les solutions à tous les problèmes.

Si nous fêtons ce soir 26 ans d'action municipale, je voudrais insister sur l'avantage qui m'a été donné pour réaliser une action municipale en profondeur : la durée de ma fonction. On ne peut pas tout faire à la fois, il y a des moyens techniques et financiers qui imposent des calendriers, des étapes, des idées.

En 1965, 1971, 1977, 1983, j'ai présenté un bilan et j'ai présenté un plan d'action qui, à chacune des étapes, était un engagement pour une nouvelle période.

Je n'ai pas caché la réalité des efforts qu'il fallait faire pour que la communauté locale bénéficie des équipements, des services, des moyens nécessaires pour répondre aux besoins qui étaient ressentis.

Je n'ai jamais politisé les débats, ni présenté des solutions partisans prétendant s'inspirer de programmes ou d'idéologies spécifiques. J'ai voulu servir mes concitoyens en apportant à tous, quels que soient leur engagement particulier et leurs opinions personnelles, les réalisations qu'il fallait oser entreprendre.

Quatre fois, j'ai proposé aux Clamartois un programme et une équipe qui s'engageait à le réaliser. Quatre fois le succès a couronné nos efforts. C'est la plus parfaite des récompenses auxquelles il nous est permis de prétendre.

Je voudrais ici exprimer ma profonde reconnaissance à tous les amis qui ont constitué successivement les quatre équipes que j'ai eu l'honneur d'animer dans ma fonction de Maire."

Puis, M. le Maire remercia son épouse et ses enfants qui ont accepté ses nombreuses absences et la façon dont, chacun à leur manière, ils l'ont aidé à remplir sa mission.

Enfin, il terminait : "Je voudrais maintenant conclure, en vous faisant partager mon

espérance. Ma mission n'étant pas terminée, il ne s'agit pas d'un testament. Il est certain que les années à venir seront différentes. Ce qui a été fait n'est plus à faire. J'espère que sera maintenue la volonté de servir le bien commun dans l'unité d'équipes qui garderont comme un bien précieux la vision lucide de la nécessité d'une action au service des hommes, excluant toutes les querelles et les divisions qui freinent, voire stérilisent le travail municipal. J'espère que nos élus municipaux feront tout ce qui sera en leur pouvoir pour maintenir ce slogan qui, dans sa simplicité, a pourtant un sens profond : **IL FAIT BON VIVRE A CLAMART.**"

Et de conclure : "Mon dernier souhait, s'il m'est possible d'en formuler un, sera de demander à la providence pour les étapes qui me restent à parcourir, une jeunesse de cœur renouvelée, me permettant de mener à bien l'œuvre entreprise il y a 26 ans, afin de léguer en ultime héritage à nos enfants un monde meilleur où à leur tour ils construiront leur avenir."

Les applaudissements chaleureux qui saluèrent ce discours, puis les nombreux cadeaux qui furent remis à Jean Fonteneau et à son épouse, témoignèrent de l'estime, du respect, ainsi que des remerciements des participants à cette soirée anniversaire.

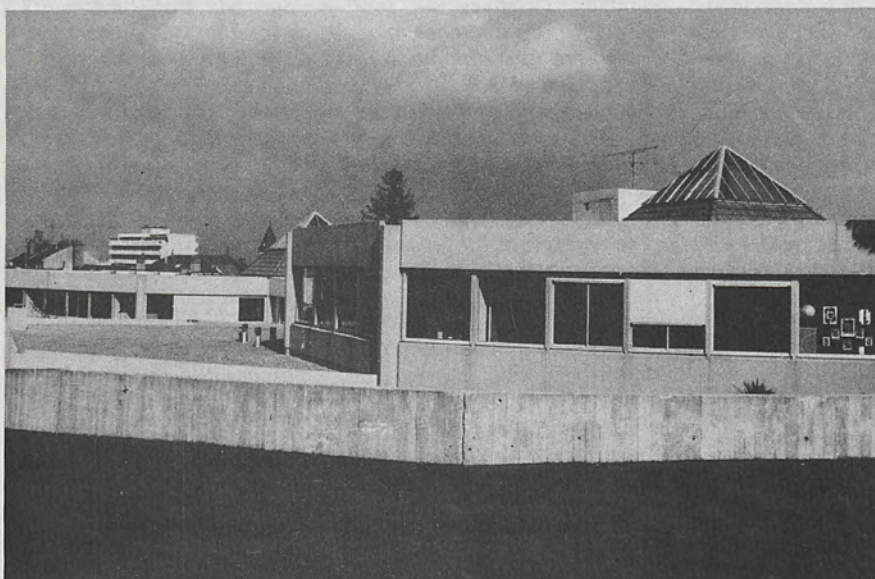
L'exposition retraçant cette période fut ensuite inaugurée, puis Jean Fonteneau reçut des mains de M. Marcel Hauvillert, Président de l'Union Départementale Mutualiste des Hauts-de-Seine, la médaille de la Fédération Mutualiste pour les aides et les encouragements que M. le Maire a toujours prodigué à la Mutualité Clamartoise.

Les quelques 900 personnes présentes garderont de cette soirée le souvenir de l'action menée par un homme et quatre équipes pour le bien des Clamartois.

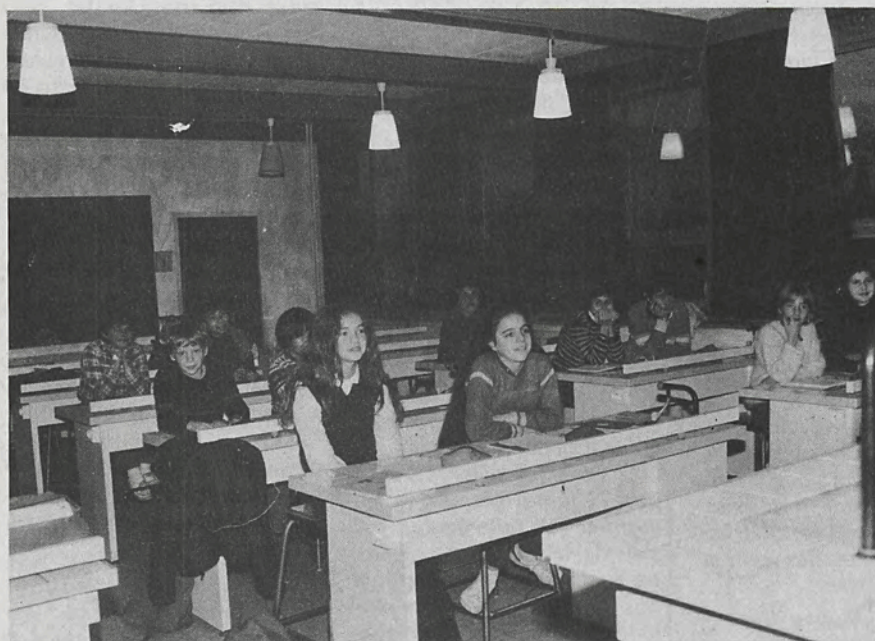
1965 :

1^{re} priorité

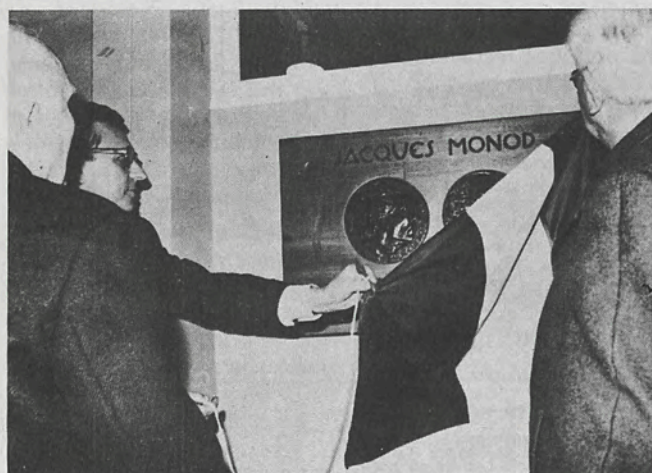
L'ENSEIGNEMENT



École du Moulin-de-Saint-Pierre



Salle de sciences



Inauguration du lycée



Vue d'une cour d'école

● **1965** : Les grands espaces situés sur le plateau de Clamart et exploités depuis 1952 ne sont pas encore totalement construits : les cités Trivaux et Garenne sont en cours de réalisation. Il faut prévoir les équipements scolaires pour recevoir les enfants des nouveaux habitants. C'est ainsi que sont construits :

● **1966** : Écoles Primaire et Maternelle Trivaux (23 classes).

● **1967** : Écoles Primaire et Maternelle Bourcillière (16 classes).
École Maternelle Pasteur (3 classes).

● **1968** : C.E.S. des Petits-Ponts (50 classes).

● **1968** : L'École Maison Blanche est transformée en C.E.S. (44 classes).

● **1969** : L'École Maternelle Closiaux est construite (5 classes).
L'École de la Mairie est agrandie (2 nouvelles classes).
L'École Primaire des Rochers est agrandie (1 nouvelle classe).

● **1973** : Lycée Jacques Monod (49 classes).

● **1980** : Agrandissement de l'École Maternelle Jules-Ferry (5 classes).

● **1982** : Écoles Primaire et Maternelle Moulin-de-Pierre (16 classes).
Aménagement du C.E.S. Bretagne pour recevoir le L.E.P. (26 classes).

● **1985** : 8.407 élèves, soit près de 15,5% de la population, sont dans les :

- 12 écoles maternelles (68 classes);
- 9 écoles primaires (170 classes);
- 3 collèges (600 - 800 et 1.000 élèves);
- 2 lycées d'enseignement professionnel (400 et 500 élèves);
- 1 lycée classique et moderne;
- 1 centre d'orientation et d'information.

Les Centres de Loisirs

Les centres de loisirs et les colonies de vacances ont subi la même évolution

Primaires :

En 1965, les 3 centres reçoivent 400 enfants par jour.

- 1970 : 5 centres pour 500 enfants par jour.
- 1975 : 6 centres pour 642 enfants par jour.
- 1980 : 8 centres pour 747 enfants par jour.

Maternels :

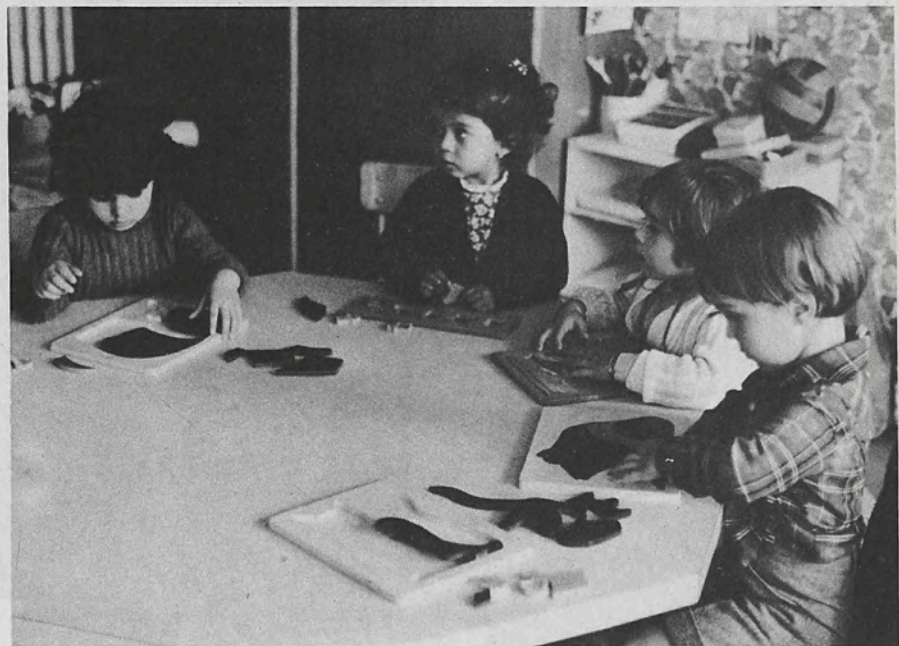
- 1985 : 13 centres

Les colonies

- 1965 : 126 enfants sont partis en colonie de vacances.
- 1970 : 267.
- 1975 : 331.
- 1980 : 296.
- 1984 : 345.



Pique-nique



Centre de loisirs maternels



La découverte d'un ami

Les animations scolaires à Jean-Arp

- Depuis 1978 : 134 spectacles, 1.865 heures d'animation, 115.300 enfants concernés.

La caisse des écoles

Elle aide les familles des enfants en âge scolaire (aide vestimentaire, financière, etc.).

Elle organise un voyage par an pour les élèves de 3^e des collèges alors que la commune offre un dictionnaire à chaque élève quittant l'école primaire. Mais 75% de son budget est consacré à payer la différence entre le prix de revient d'un repas et le prix effectivement payé par les familles.

	Budget	Subvention communale
● 1966	1.210.000 F	175.000 (14,50%)
● 1985	6.802.000 F	2.600.000 (38,25%)

1965 : 2^e priorité LE SPORT

Pour le Conseil Municipal, il faut :

- Que les enfants en âge scolaire puissent pratiquer l'éducation physique à proximité des écoles;
- Que les sportifs du C.S.M.C. puissent s'entraîner à la pratique de leur discipline dans les meilleures conditions possibles;
- Donc, construire les équipements appropriés.

● **1965** : Gymnase et installations sportives de la Cité de la Plaine. Gymnase Hunebelle - 50.000 m² d'aire de jeux sportifs derrière le Cimetière Intercommunal.

● **1970** : Gymnase et terrain de sports de la Cité Trivaux-Garenne. 4 courts de tennis supplémentaires au Stade Hunebelle. 1.800 m² de plateau d'évolution au Stade Hunebelle. Terrain de sports au C.E.S. Petits-Ponts.

● **1972** : Piscine du Bois - Gymnase des Petits-Ponts.

● **1973** : Gymnase Condorcet.

● **1976** : Gymnase et équipement sportif au lycée Jacques-Monod.

● **1977** : Gymnase des Cloisiaux.

● **1978** : Gymnase de la rue du Parc, terrain d'évolution et terrain de football.

● **1979** : 3 courts de tennis couverts au stade Hunebelle.

● **1982** : Double Dojo de la Garenne.

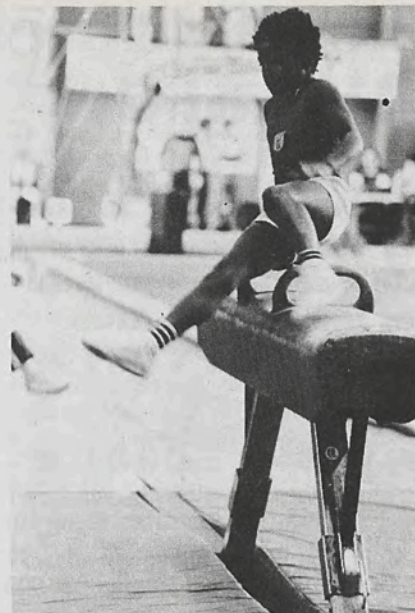
● **1983** : Maison des Sportifs, rue René-Samuel.

● **1984** : Piste d'athlétisme et aires de saut en synthétique au stade Hunebelle.

Le développement des équipements sportifs a attiré de plus en plus de Clamartois dans les différentes disciplines offertes par le C.S.M.C.



Droit au but



Un futur champion



Participation massive au demi-marathon

Une belle démonstration



L'activité Les résultats

En 1965 : 2.000 inscrits dans 13 sections.

- 1967 : 3.000 inscrits (16 sections).
- 1970 : 3.500 inscrits (16 sections).
- 1975 : 4.325 inscrits (17 sections).
- 1976 : 5.000 inscrits (17 sections).
- 1983 : 5.200 inscrits (19 sections).
- 1985 : 5.340 inscrits (19 sections).

1965 : 3^e priorité LA CULTURE

● **1965** : Les spectacles, Loisirs et Cultures, sont donnés au cinéma «Le Moderne», puis au théâtre du Guet (6 spectacles par an).

● **1972** : Création du Centre Culturel Jean-Arp.

● **De 1977 à 1984** :

● 934 spectacles avec 410.750 spectateurs.

● 137 spectacles pour les scolaires, 1.865 heures d'animation, pour 115.300 enfants.

● 8 expositions au Centre Culturel Jean-Arp.

C'est aussi la porte ouverte aux Associations Culturelles locales qui participent à la vie du Centre.

● Solidarité et loisirs 3^e âge.
● Rencontres poétiques.
● Société des Beaux-Arts avec le Salon annuel et «Mai à Clamart».

● Cercle Cartophilique Clamartois avec les bourses d'échanges pour collectionneurs.

● Harmonie Municipale.
● Le Conservatoire Municipal avec l'audition des élèves et le concert des professeurs.

● L'Université Populaire Clamartoise avec l'exposition des dessins d'enfants de Mme Mille.

Les bibliothèques et les discothèques

La bibliothèque de la Mairie existait avant 1965. Depuis cette date, ont été créés :

● **1965** : Bibliothèque Infantile «La joie par les livres».

● **1966** : Bibliothèque, route du Pavé-Blanc.

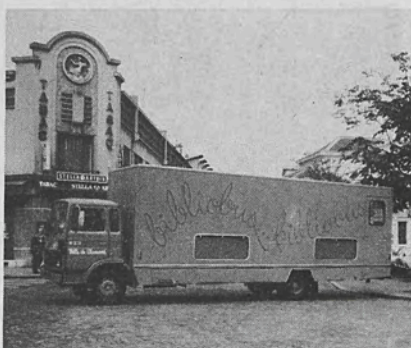
● **1972** : Bibliothèque Garenne.

● **1973** : Bibliothèque du Parc.

● **1974** : Discothèque.

● **1975** : Bibliothèque école du Pavé-Blanc.

● **1979** : Discothèque foyer André-Charré.



Le bibliobus



Bibliothèque

Audition des enfants au conservatoire



Conservatoire Municipal

● **1966** : Prise en charge du Conservatoire par la Municipalité (jusqu'à cette date, le Conservatoire était une association). Il est hébergé dans des locaux, dans la cour de la Mairie.

● **1979** : Installation rue de la Fontaine.

● **1983** : L'annexe qui était Cité de la Plaine est transférée à l'École Primaire Plaine.

Loisirs Jeunesse

● **8 mai 1966** : Inauguration du Centre de Loisirs et Culture de la Cité de la Plaine par M. Jean Fonteneau. C'était le premier équipement mis à la disposition de nos jeunes.

● **1967** : Se créaient 8 activités au Centre Municipal Jean-Mermoz.

● **1971** : Plus de 200 inscrits aux activités des Centres.

● **1973** : 400 inscrits.

● **1975** : Premier forum de Clamart.

● **1976** : 21 activités proposées aux jeunes.

● **1978** : 1.100 inscrits.

● **1982** : Premier Festival de Clamart.

● **1983** : 1.600 inscrits.

● **1984** : Le second festival propose une quarantaine de manifestations qui intéressent plus de 10.000 Clamartois.



Un édifice bien connu

La fréquentation du Conservatoire est passée de 560 élèves en 1970 à 705 en 1985, dans 14 disciplines.

LES ÉQUIPEMENTS

L'écoute permanente de Télé-Alarme

Les crèches

- 1965 : 1 crèche, rue du Trosy.
- 1970 : Agrandissement de la crèche, rue du Trosy.
- 1972 : 1 crèche route du Pavé-Blanc.
- 1975 : Crèche familiale à domicile.

A partir de 1972, les effectifs des classes maternelles se répartissent comme suit :

De 1965 à 1972, il n'existait qu'une maternelle Trosy, qui recevait en 1965 : 30 enfants, en 1970 : 48 enfants.

- 1972 : Trosy, 48 enfants; Pavé-Blanc, 60 enfants; total 108 enfants.
- 1975 : Trosy, 48 enfants; Pavé-Blanc, 60 enfants; crèche familiale, 60 enfants; total, 168 enfants.
- 1980 : Trosy, 48 enfants; Pavé-Blanc, 60 enfants; crèche familiale, 80 enfants; total, 188 enfants.
- 1985 : Trosy, 48 enfants; Pavé-Blanc, 60 enfants; crèche familiale, 120 enfants; total, 228 enfants.

Les haltes-garderies

C'est en 1978 que s'est ouverte la première halte-garderie :

- 1978 : Ouverture de la halte-garderie rue de la Porte-de-Trivaux.
- 1982 : Ouverture de la halte-garderie au Foyer de la Fourche.

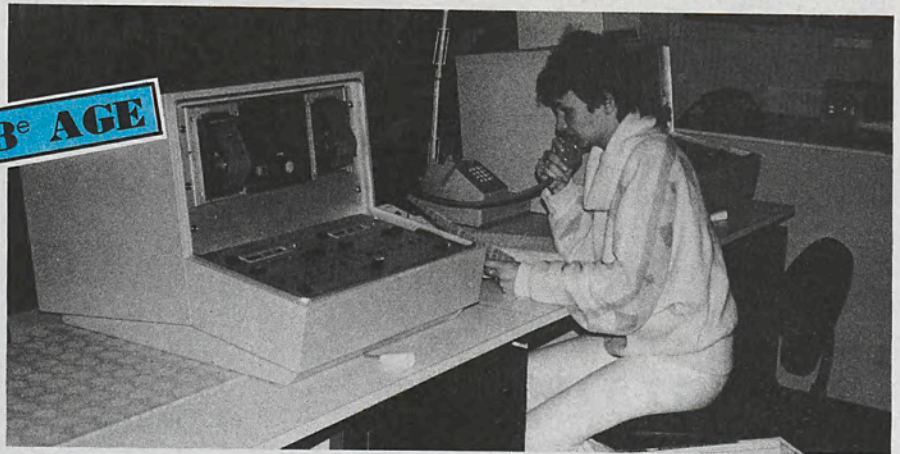
De 1979 à 1984, leur fréquentation s'est considérablement développée :

- 1979 : 1.082 enfants.
- 1982 : 3.631 enfants.
- 1984 : 7.661 enfants.

Un goûter à la crèche



3^e AGE



Le tableau ci-dessous traduit bien l'évolution de l'action sociale en faveur du 3^e âge.

	1965	1970	1975	1980	1985
Aides ménagères	50	92	247	327	395
Repas-rencontre	—	—	—	877	2.722
Colis aux personnes de plus de 70 ans	300	360	2.350	2.450	2.600
Repas-spectacle Nouvel An	750	870	971	1.168	1.132
Journée-promenade de septembre ...	486	486	560	600	580

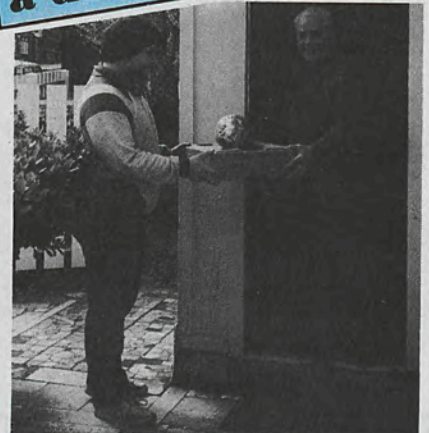
Le service d'Aides-Ménagères s'est développé d'année en année.

Des repas étaient livrés dans les foyers de quartier pour les personnes âgées. En 1984 se créait un service de portage de repas à domicile.

Pour compléter ces services, bientôt fonctionnera un service de Télé-Assistance garantissant 24 heures sur 24 l'aide d'une centrale d'écoute sur simple pression d'un bouton.

Les foyers permettent aux aînés de trouver un lieu d'accueil près de leur domicile où ils peuvent se retrouver, jouer à des jeux de société, prendre un goûter, se sentir moins seuls.

Maintien à domicile



Partage des repas froids

L'équipement

- 1965 : Foyer de quartier de la Mairie; Foyer de quartier Jean-Jacques-Rousseau.
- 1967 : Foyer du Jardin Parisien.
- 1970 : Agrandissement des locaux de vacances de Coussay-les-Bois.
- 1974 : Foyer-Résidence Morambert (54 studios).
- 1975 : Foyer de la rue Filassier.
- 1977 : Pavillon Carpentier (maison de retraite Sainte-Émilie - 80 studios).
- 1978 : Foyer André-Charré (route de la Garenne).
- 1982 : Foyer de la Fourche.
- 1984 : Équipement pour le maintien à domicile.

1965-1985

M. le Maire et la Municipalité doivent également veiller à ce que la population puisse trouver sur le territoire de la commune des équipements publics facilitant la vie de tous les jours et à ce que le personnel communal travaille dans les conditions les meilleures possibles.

● **1966 :** Annexe de la Mairie, rue Jean-Jacques-Rousseau.

● **1967 :** Nouveau centre de Sécurité Sociale, rue de Meudon.
Nouveau centre de Sécurité Sociale, route du Pavé-Blanc.

● **1968 :** Ateliers municipaux et logements de fonction rue Hévin.

● **1971 :** Hôpital Antoine-Béclère.

● **1972 :** Nouvelle Perception rue de la Fontaine.
Agrandissement de la Mairie.

● **1973 :** Nouveau Central Téléphonique Michelet.
Nouvelle gare S.N.C.F.

● **1975 :** Nouvel Hôtel des Postes, rue de Meudon.
Ouverture du Syndicat d'Initiative.
Nouveau réservoir d'eau (10.000 m²).

● **1976 :** Annexe de la Mairie, rue de la Porte-de-Trivaux.

● **1979 :** Centre Administratif qui accueille :

- différents services communaux,
- le restaurant du personnel,
- le commissariat de police,
- la recette-perception,
- les services administratifs de l'Office Municipal d'H.L.M.

● **1980 :** Centre d'Arts Plastiques A. Chanot.
Caisse d'Allocations Familiales.

● **1982 :** Annexe de la Mairie au Foyer de la Fouche.
Agrandissement du Cimetière Intercommunal.

● **1983 :** Première campagne pour économie d'énergie dans les bâtiments communaux.

URBANISME - VOIRIE

Voirie

● **1984 :** Nouvelles serres municipales avec logements de fonctions.

Deuxième campagne pour économies d'énergie dans les bâtiments communaux.

● **1985 :**

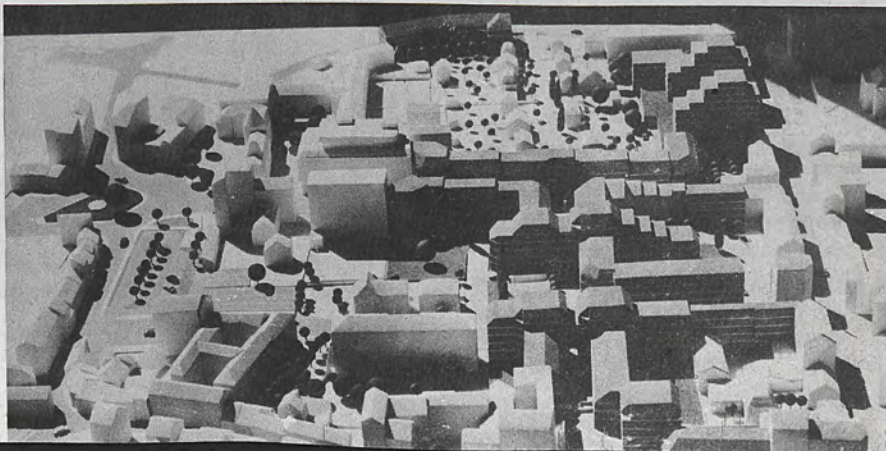
- Nouveaux ateliers municipaux.
- Nouveau magasin municipal.
- Nouveau garage municipal.
- Nouveau réservoir d'eau (80.000 m²).
- Nouvelle caserne des pompiers avenue du Général-de-Gaulle (début des travaux imminents).
- Nouvelle gendarmerie avenue du Général-de-Gaulle (début probable des travaux avant la fin de l'année).

Bien sûr, toutes ces réalisations ne sont pas entièrement communales, mais elles n'ont été possibles qu'avec la volonté du Maire de les voir se réaliser sur notre commune.



La réfection de la voirie

Maquette de la Z.A.C. 1



● **Création de voies publiques nouvelles** permettant le désenclavement de parcelles.

— Construction de chaussées et trottoirs.

— Installation du tout-à-l'égout, d'eau potable, de gaz et d'éclairage public.

● **Mise en viabilité de voies et impasses privées :**

— Construction de chaussées et trottoirs, tout-à-l'égout, eau potable par canalisation publique, éclairage public, gaz suivant demande des riverains.

Ces opérations s'accompagnent de la cession à la commune des sols, des voies, et leur incorporation définitive au domaine public communal.

● **Réfection complète des voies en mauvais état :**

Les travaux qui concernaient d'anciennes voies publiques en mauvais état entraînant la reconstruction complète des chaussées, des trottoirs et de l'éclairage public.

● **Parkings :**

— Création de 2 parkings de surface : Trosy et crèche.

— Création de 3 parkings en sous-sol : la Fourche, Jean-Arp, François-Desprez.

● **Feux de signalisation :**

— Installation de 32 feux.

● **Éclairage public :**

— 1965 : 2.054 foyers d'éclairage.

— 1985 : 3.253 foyers d'éclairage, dont 652 foyers du sodium, haute pression, permettant une économie d'énergie de 40%.

● **Mobiliers urbains :**

— 1965 : 8 abris-bus mis en place par la R.A.T.P.

— 1985 : 88 abris-bus pour 107 arrêts.

● **Plans de la ville :**

33 plans ont été répartis le long des voies principales.

FÊTES ET TRADITIONS

Créé sous l'impulsion de Jean Fonteneau, le Comité des Fêtes regroupe des élus municipaux, des représentants des commerçants, des artisans et de diverses associations, organise des fêtes, des réjouissances et des repas en commun :

- La Fête des Petits Pois avec l'élection de la Reine.
- Les bals du 14 Juillet.
- Le bal de la Mi-Carême.
- Les animations de manifestations particulières.

L'Église Saint-Pierre Saint-Paul

— La dépose et la repose d'un coq de clocher ne se renouvelle que tous les siècles, et c'est un événement important dans la vie d'un village. La cérémonie du coq a eu lieu en mars 1982.



Le Coq

La Saint Vincent

— La Saint Vincent, Patron des Vignerons — était célébrée avec ferveur au village de Clamart, depuis des temps très lointains. A la demande des vieilles familles du terroir, la Saint Vincent est à nouveau célébrée depuis 1968.

Andras Beck

— C'est au Cerisier, sur les hauteurs de Clamart, qu'habite le grand sculpteur Andras Beck, dont les œuvres sont de notoriété mondiale.

Il a offert en 1983 à sa ville d'adoption «La Fontaine d'Amour» qui orne la place de la Source (avenue Jean-Jaurès).



Bal du 14 Juillet. La foule, place de la Mairie.

Les anciens combattants Les cérémonies officielles

— Un Comité de liaison, créé en 1967, groupait deux associations. En 1969, sept associations d'anciens combattants et victimes de guerre se sont rassemblées en un comité d'entente pour finalement s'unifier, en 1978, en un seul Comité d'Union.

La première réunion officielle du «Comité d'Union» s'est tenue le 7 avril 1979. Il groupe 11 associations.

Commémorations officielles, remises de décorations, cérémonies du souvenir, s'effectuent avec une égale ferveur.

Le Carré Militaire La plaque Maréchal Leclerc

— Le 11 Novembre 1978 a été inauguré le nouveau Carré Militaire du Cimetière communal, à la fois par la Municipalité et par le Comité local du Souvenir Français, ayant pris le relais du Souvenir Clamartois.

— La stèle à la mémoire du Général Leclerc, Maréchal de France, rappelant l'entrée de la 2^e D.B. à Clamart, fut inaugurée le 14 octobre 1978.



Dépôt de gerbes pour les enfants des écoles au Carré Militaire

Centenaires Noces de Diamant Noces d'Or

— La coutume est prise à Clamart de célébrer les grands anniversaires de la vie. Les jubilaires sont reçus à la Mairie et reçoivent la médaille de Clamart, entourés de leurs parents et de leurs amis.



Noces d'Or

Mais informer ne suffit pas, il faut aussi aider, et particulièrement les jeunes à la recherche du premier emploi. Pour ce faire, une réelle politique de l'emploi s'est développée.

L'information

Elle se fait par :

- Le Bulletin Municipal Officiel (en moyenne 5 par an).
1965-1985 : 87 numéros tirés à 21.000 exemplaires.
- Les Informations Clamartaises écrites depuis 1976 : 200 numéros à 2.000 exemplaires.
- Les informations téléphonées 638-12-22 : depuis 1978.
- Clamart Informations : depuis 1965, 8 éditions à 21.000 exemplaires.
- Informations Vidéo sur Minitel : seront mises en service courant 1985.
- Les conférences de Presse de M. le Maire : 2 fois par an, par quartier.

La participation

Elle se fait par :

- les réunions des Commissions extra-municipales (Voirie-Circulation, Urbanisme, Enseignement, Espaces Verts et Cadre de Vie, Emploi-Développement Industriel et Commercial, etc.);
- les offices municipaux (Sports, Culture, Jeunesse, Tourisme);
- les Comités des Fêtes, du Jume-lage;
- les réunions de quartiers;
- les associations locales;
- les expositions et les enquêtes d'utilité publique.

Afin que chacun puisse prendre une part active à la vie de la commune, la Municipalité a mis sur pied un système diversifié d'informations.

Exposition d'Orientation Scolaire et Professionnelle

Reçoit tous les deux ans plusieurs milliers de jeunes visiteurs, surtout les élèves de 4^e et 3^e des collèges.

Son but, renseigner les jeunes et leurs parents sur les professions et leurs filières.

La Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation (P.A.I.O.)

En 1982, la Municipalité a contribué à la mise en place de la mission locale. Son but est de renseigner les jeunes sur les formations proposées et de faciliter les contacts avec l'A.N.P.E., le C.I.O., les Associations locales à caractère social, etc.



Accueil des jeunes

Commission Extra-Municipale et Service Municipal de l'Emploi

Pour aider les Clamartois à la recherche d'un travail, en 1971 étaient créés une Commission extra-municipale ainsi qu'un Service municipal de l'Emploi. Cette structure permet de recenser les offres et les demandes et de mettre en contact les personnes concernées.

Depuis 1984, le bureau de l'emploi de la Mairie est informatisé, ce qui permet une exploitation plus rapide et plus efficace des informations.

Le répondeur des informations téléphoniques attend le Minitel



Le commerce local

Plus de 800 commerçants de détails sont répartis sur la commune qui compte également 5 magasins de moyenne surface.

L'Union des Commerçants participe activement à la vie de la commune.

Elle est représentée :

- à la Société d'Économie Mixte pour l'Aménagement et la Rénovation du centre ville;
- au Syndicat d'Initiative;
- au Comité des Fêtes.

Les marchés publics

● **1967** : Le marché couvert de la rue Paul-Vaillant-Couturier, rongé par la rouille, est démoli.

● **1968** : Le marché de la Plaine est agrandi.

● **1970** : Le marché du Troisy est inauguré.

● **1972** : Le marché couvert de la Fourche (rue Pierre-Baudry) est abattu.

● **1973** : Le marché Victor-Hugo est ouvert au public.

Il est intéressant de noter que si le marché du Troisy a été financé par emprunt, le marché Victor-Hugo n'a rien coûté à la commune.



Des étalages appétissants

Des garderies spéciales permettent aux mamans de faire leurs achats en toute tranquillité pendant que les enfants jouent.

LES JUMELAGES

**L'objectif
du jumelage :**
CONNAITRE
COMPRENDRE
RAPPROCHER
LES HABITANTS
DES CITÉS

14 juin 1975 : Jumelage avec Lunebourg (R.F.A.).



*Signature du serment
de jumelage franco-allemand*

19 juin 1976 : Jumelage avec Scunthorpe (Angleterre).



*La signature des Actes
entre Mme Joyce Abey,
maire de Scunthorpe,
et M. Fonteneau
Maire de Clamart*

Les échanges depuis 1975-1976

- Déplacement de 581 élèves à Lunebourg.
- Réception de 704 élèves Lunebourgeois à Clamart.
- Déplacement de 371 élèves à Scunthorpe.
- Réception de 392 élèves de Scunthorpe à Clamart.
- Déplacement de 330 sportifs à Lunebourg.
- Réception de 416 sportifs de Lunebourg à Clamart.
- Déplacement de 273 sportifs à Scunthorpe.

- Réception de 282 sportifs de Scunthorpe à Clamart.
- Déplacement de 346 personnes à Lunebourg.
- Réception de 377 personnes de Lunebourg à Clamart.
- Déplacement de 264 personnes à Scunthorpe.
- Réception de 197 personnes de Scunthorpe à Clamart.

En 1985, 10^e anniversaire du Jumelage avec Lunebourg (R.F.A.).



*La statue "Luna", place de Lunebourg,
lors de la visite d'un groupe d'Allemands.*

Inauguration de la place de Scunthorpe



Les équipes sportives

1, rue du Trosy, créé en 1976.

Il regroupe plus de 400 membres et organise des sorties, visites, etc.

Il aide au rayonnement de Clamart en diffusant un dépliant «Clamart» dans tous les Offices de Tourisme de France.

Le Syndicat d'Initiative

Pour leur réussite, les équipes du C.S.M. Clamart font connaître notre ville au-delà de nos limites communales, départementales ou nationales.

8^e
SAISON
84-85



Direction :
CÉCILE MONTECHIESI

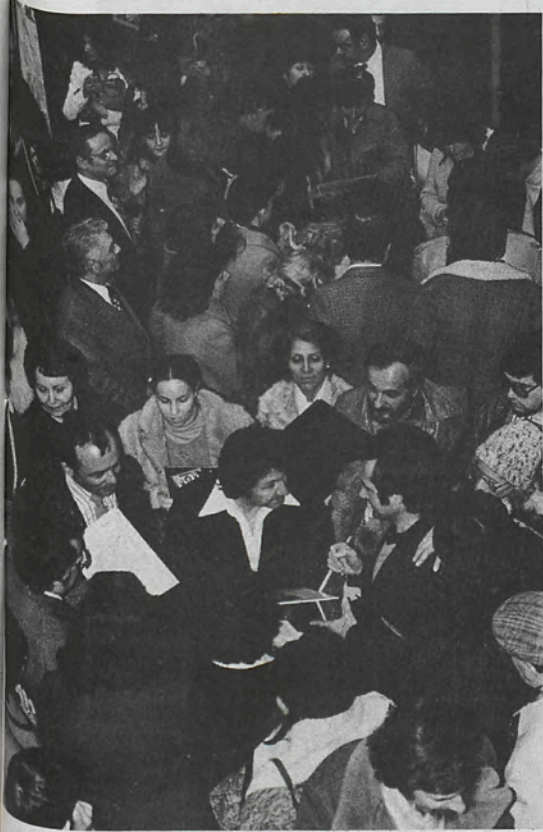
CENTRE CULTUREL

JEAN ARP

22, rue
P.-V. Couturier



645.11.87



RIEN NE REMPLACE LE SPECTACLE VIVANT...

Inauguré en décembre 1977, le Centre Jean-Arp accueille depuis 7 ans les plus grandes personnalités du monde artistique.

Ce ne sont pas moins de 934 spectacles qui ont été programmés depuis son ouverture, parmi lesquels les plus importantes tournées internationales de danse, de musique et de théâtre.

Près de 500.000 spectateurs ont assisté à ces manifestations, un public composé essentiellement par la population locale, ce qui prouve son appartenance à la cité, mais composé également d'un public régional et parisien qui démontre une notoriété qui dépasse les limites d'une commune.

Une programmation de qualité très diversifiée, une architecture et une façade de verre très séduisantes, de confortables fauteuils, un équipement technique performant, et un parking gratuit ne sont pas étrangers à son succès.

SAISON 85-86

Dès septembre,
prenez la Carte Ami(e)
du Centre Jean-Arp

et profitez des avantages :

- réductions sur les places
- information à domicile
- réservation prioritaire

FAITES DES

ÉCONOMIES!

Plus de
500.000
spectateurs
en 7 ans

En projet :

- Marionnettes de Salzbourg, avec «La flûte enchantée» de Mozart
- Le ballet-jazz de Montréal
- Claude Nougaro Trio
- «Les Étoiles»
- Expo marionnettes tchèques
- Manitas de Plata
- Philippe Avron Big Bang, etc.
(sous réserve)

Ouverture de la saison 85-86
MARDI 10 SEPTEMBRE à 13 h 30

Natation : la moisson de médailles



Un peu de détente avant de plonger.

Les nageurs Clamartois en progression constante viennent de démontrer leur valeur, en réalisant une excellente performance lors de la rencontre sportive organisée par le Bondoufle Amical Club à Corbeil, pour son 10^e anniversaire. En effet, à l'occasion de cette sortie hors des frontières du département, nos nageurs ont obtenu toutes les médailles dans toutes les disciplines de nage. Le palmarès s'établit ainsi :

— **Récompenses** : 29 médailles d'or, 22 médailles d'argent, 8 médailles de bronze.

— **Classement** :

1^{er} : Clamart, 345 points

2^e : Bondoufle AC, 285 points

3^e : CN Milly-la-Forêt, 243 points

4^e : SCA 2000 Évry, 236 points.

La section reçoit la Coupe de Champion.

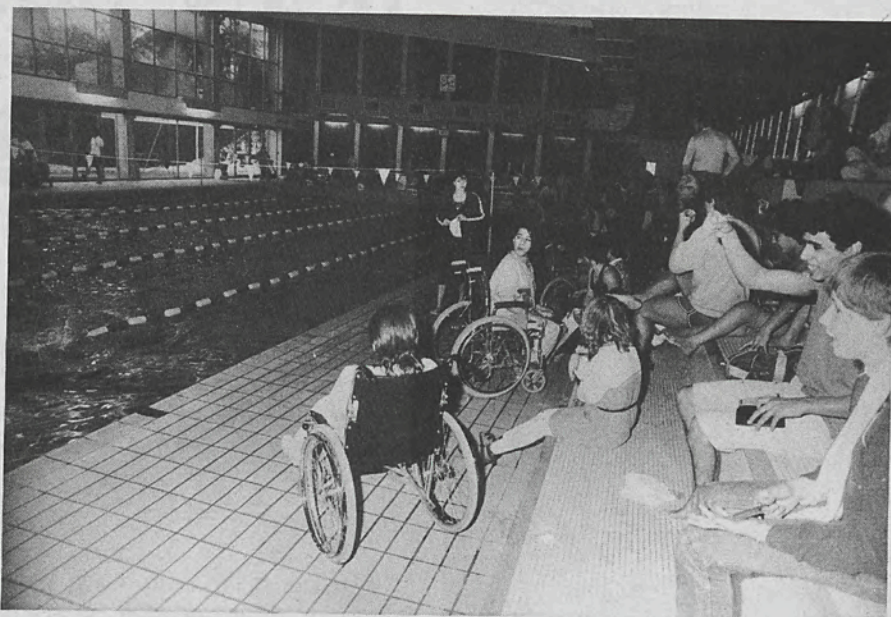
Par ailleurs, au classement officiel du département, Clamart est 3^e du groupe "B", soit 10^e des Hauts-de-Seine.

Nous tenons à féliciter les entraîneurs, en particulier M. François Guillemot, coordinateur de l'entraînement de la section. Merci à tous les nageurs et nageuses qui, cette année, ont parfaitement maîtrisés cette discipline grâce à leur persévérance.

R. KIRK

Gérard GRANDJEAN,
Maire Adjoint,
a accueilli les nageurs
à la piscine de Clamart.

Éliminatoires de natation à Clamart



Aux Jeux Olympiques Handisports, Agnès Beraudias a obtenu en 1984 5 médailles : 4 d'or et 1 d'argent. Son entraînement intensif et son travail (maître-nageur à la piscine de Clamart) ne l'empêche pas de consacrer du temps pour ses amis handicapés.

C'est ainsi qu'à Clamart, elle a participé à l'organisation des éliminatoires de natation qui a regroupé plusieurs centaines de sportifs. Elle n'a pas manqué de nous faire une démonstration prouvant ses capacités qui l'ont menée au plus haut niveau.

**POUR MAINTENIR
LA GRANDE FORME**

gym santé

Yoga - aérobic - danses
stretching - musculation
bronzage U.V.A. - Sauna

SOUS CONTROLE MEDICAL

tél. 638.34.14

6 Avenue Henri Barbusse 92140 CLAMART

La section Gymnastique Sportive du C.S.M.C.

est forte de 330 gymnastes. On y pratique la Gymnastique de Loisirs et la Compétition. Cette année, nos cours d'initiation pour tout débutant de 7 ans, du samedi après-midi, sont suivis par une soixantaine d'enfants, sous la direction de 4 moniteurs qui les font travailler par atelier. Quant à nos adultes, ils ne sont pas moins dynamiques que les tout petits.

Points forts de la saison

Le Challenge de Clamart des 26/27 janvier, qui réunit 700 gymnastes de 26 Clubs de la région, la Coupe de France où les féminines affrontèrent Obernai et les garçons Fumay puis Rouen.

Obernai et Fumay furent reçus à Clamart. M. Grandjean, Maire-Adjoint, Chargé des Sports, assistait à cette double compétition et nous accompagna à Rouen en compagnie des 40 gymnastes et supporters qui avaient fait le déplacement. M. le Maire s'intéressa à un gymnase spécifique à la Gymnastique Sportive dans le but de réaliser un tel équipement à Clamart dans les années prochaines.

Dernières compétitions

Notre équipe de filles a participé à la finale régionale de Viroflay. Nos garçons à celle de La Celle-Saint-Cloud ont terminé 5^e de la finale régionale et poursuivront la compétition par la finale de zone en avril à Épinay.

Ces garçons visent la montée en Division Nationale III en fin de saison et ont de grandes chances d'y parvenir.

Olivier Touzay s'est classé 4^e gymnaste régional.

Nos Benjamins sont qualifiés pour la finale régionale.

Une date à retenir

Fête de la Gymnastique Sportive le 22 juin au Gymnase des Closiaux.



1^{er} tour de Coupe de France à Rouen.
De gauche à droite : entraîneur Olivier Escande, Pascal Bandeloché, Christian Tourny, Jean-Pierre Erré, Olivier Touzay, François Chauveau.

Volley-ball : 5 fois championnes de France en 5 ans

C'est l'exploit réalisé par notre équipe I Féminine qui a, cette année encore, effectué un très bon championnat de France.

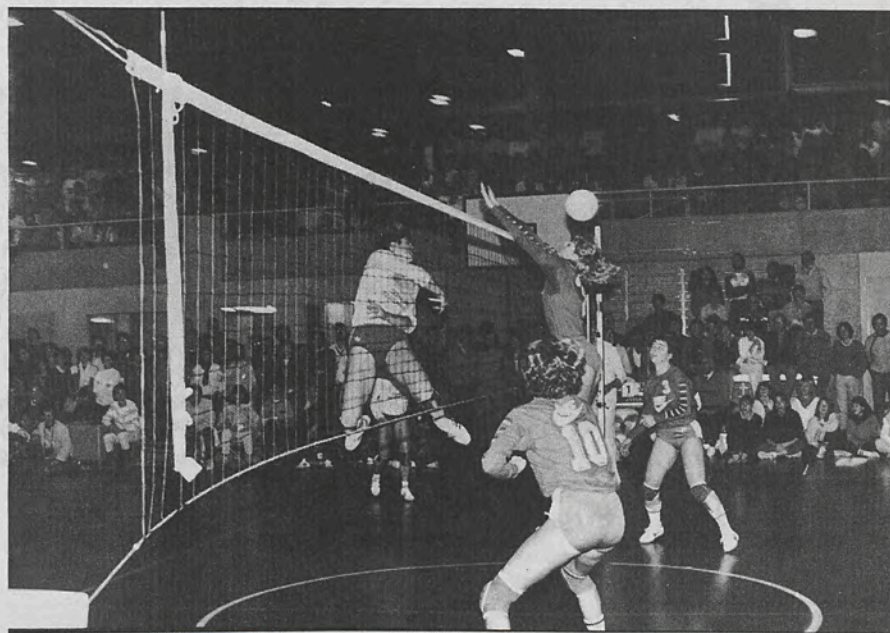
Dans la première partie de celui-ci, nos joueuses se sont qualifiées sans aucun problème et sans défaite.

Dans la deuxième phase, déjà plus sérieuse, les Clamartaises n'ont perdu qu'un match devant le C.A.S.G.

Enfin, dans le Tournoi des As qui réunissait, outre le C.S.M. Clamart, le C.A.S.G., le Stade Français et la V.G.A. Saint-Maur, nos représentantes se sont montrées impériales en remportant tous leurs matches. Tant et si bien qu'avant le dernier tournoi qui devait se dérouler à Clamart, elles étaient déjà championnes de France. Et pourtant, devant leurs supporters du gymnase Hunebelle, elles ont voulu prouver leur supériorité. Le dimanche, dans le dernier match qui les opposait à leurs dauphines du C.A.S.G., elles nous ont offert une formidable démonstration de volonté et de dépassement de soi-même.



La détente et la puissance, Marie-Christine LEBLEU va marquer un point contre l'équipe suisse (Coupe d'Europe)



Katalin MILLIO en action, le contre ne pourra arrêter la balle.



De gauche à droite : l'entraîneur Dominique Pavan, Martine Leleu, Joëlle Feumi-Jantou (derrière M. Choupeau, Président de la section), Sabine Vergne (M. Deschamps, Vice-Président du C.S.M.C.), Katalin Millio, Marie-Christine Lebleu. Assises : Aude Poulton, Évelyne Boillot, Véronique Chenier, Betty Depoire, Corinne Jeance. A droite : M. Leclerc, Président de la Fédération Française de Volley-Ball, Gérard Grandjean, Adjoint au Maire, Délégué aux Sports.



Laines - Chaussettes
Canevas - Collants



SYLVIE MISCORIA

38bis, av. Jean Jaurès - CLAMART tel. 644.16.67

AU VIEUX PRESOIR

VINS FINS - SPIRITUEUX
BOUTEILLES - CUBIS - VRAC

Livraison à partir de 150 F

17, rue Condorcet - 92140 CLAMART - Tél. 644-47-00

A. MORAND
ELECTRICITE
GENERALE

- Chauffage électrique
- Alarme vol
- Pompes à chaleur

61, rue Marie-Fichet
92140 CLAMART
Tél. : 630-01-16

COUVERTURE PLOMBERIE CHAUFFAGE



Entreprise
ÉGASSE S.A.R.L.



63, rue Perthuis - 92140 CLAMART
Tél. 644.09.21

A
B
C

**BEAUX-ARTS
ENCADREMENTS
PAPIERS PEINTS
PEINTURES
MIROITERIE**

3, rue P.-V.-Couturier
CLAMART — Tél. 642-04-07

PIGIER

INSTITUTION
D'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

1, rue Édouard-Branly Tél. : 642-05-44
ISSY-LES-MOULINEAUX

**STÉNOGRAPHIE - DACTYLOGRAPHIE
BUREAUTIQUE - COMPTABILITÉ**
Préparation accélérée C.A.P. - Cours du jour - Cours du soir
— Formation continue —

Schlumberger

ÉTUDES & PRODUCTIONS SCHLUMBERGER

est une entreprise d'ingénierie et d'industrialisation dont la mission est de concevoir, développer et produire des systèmes de mesures (sondes et unités laboratoires).

Ces systèmes sont utilisés pour la recherche, l'évaluation et l'exploitation des gisements d'hydrocarbures.

Études et Productions SCHLUMBERGER

26, rue de la Cavée, B.P. 202 - 92142 CLAMART CEDEX
Tél. 630-21-85

Adresse télégraphique PROS CLAMART
TÉLEX 250944 E.P.S.

MIROITERIE DE CLAMART

475, avenue du Général-de-Gaulle - Tél. 631-19-26



Toutes Menuiseries
Aluminium sur mesures
VERANDAS-TERRASSES-FENETRES
ISOLATION THERMIQUE ET PHONIQUE
DOUBLE-VITRAGE
POINT DE VENTE: Verres de couleurs «SAINT JUST»
Remplacement Bris de Glaces
Installations de Magasins

Grands choix de miroirs encadrés tous styles
Glaces standard et sur mesures
Verres demi-gros et détail

Athlétisme

A l'Institut d'Enseignement Privé (Cours Condorcet)

12, place de l'Église - CLAMART - Tél. 642-12-03

Des résultats éblouissants en Athlétisme... Extension de la Section "Sports-Études"

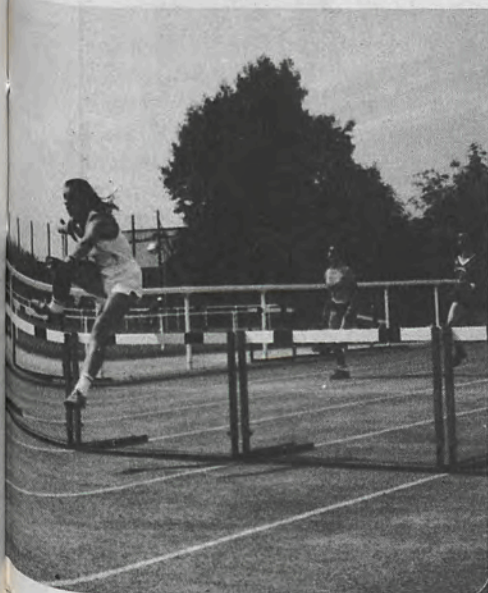
Depuis 1979, date d'affiliation à l'U.N.S.S., l'Institut a obtenu :

- 16 titres de Champion ou Vice-Champion de France,
- 18 médailles aux Championnats de France,
- battu 9 records de France (dont le 4 × 80 m minimes filles, jamais égalé).

Fort de ces résultats, la Direction de l'Institut a décidé d'ouvrir, pour la rentrée de septembre 1985, une section «Sport-Études» plus étendue incluant, en plus de l'Athlétisme : la Natation et le Volley. Disposant des installations municipales (gymnase, stade, piscine), du parc forestier et de son parcours sportif, ainsi que d'autres installations sportives en Région Parisienne pour l'entraînement le week-end aux Championnats U.N.S.S. et F.F.A., les élèves, qui suivent par ailleurs une scolarité normale, auront au minimum 6 heures de sport par semaine.

Naturellement, une telle organisation des sports à l'Institut profite à tous les élèves, même ceux qui ne conçoivent le sport que comme détente, sans l'entraînement intensif à la compétition, et qui peuvent y pratiquer d'autres sports de loisirs tels la danse, le judo ou le patinage.

Parents, n'hésitez plus, faites faire du sport à vos enfants, cela les épanouira et leur donnera le goût de la réussite dans tous les domaines.



Patricia BELTRAMINI,
record de France 4 fois 80 m haie

Les résultats du C.S.M.C.

Athlétisme :

A signaler la très bonne performance de Nadine Debois au Critérium national de Pentathlon féminin en salle. En effet, elle termine 2^e derrière Sylvie Levecq, la championne en titre.

Cyclisme :

Nos amis du Cyclisme ont repris la compétition et ils obtiennent déjà de bons résultats :

1) Sur route :

— en cadets : à Wissous, 1^{er} Le Dissez ; à Suresnes, 1^{er} Le Dissez.

— En Seniors : à Cressely, 2^e Lasseur ; à Villepreux, 2^e Poncel M. ; à Ponthierry, 1^{er} Lasseur ; à Villeteuse, 1^{er} Poncel M. ; à Mantes, 2^e Poncel M. ; à Dreux, 2^e Poncel M.

— En Vétérans : à Rungis, 1^{er} Caumartin G. ; à Rungis, 2^e Briand G.

2) Sur piste :

Finale de la Médaille à l'I.N.S.E.P. : 2^e Le Dissez C.

Basket-ball :

Championnat de France Nationale 4 Féminine :

Nos demoiselles ont fait une saison honnête, sans plus, alternant les victoires et les défaites.

Honneur Masculin :

Il y a bien longtemps que les garçons n'avaient réalisé une pareille saison. En effet le Basket Clamartois est en fête puisque nos joueurs terminent premiers de leur poule et évolueront l'an prochain en division supérieure. Ils n'ont subi que 2 défaites dont une lors de la dernière journée (décompression bien compréhensible), alors que la montée était assurée. Bravo, Messieurs.



Football :

Promotion d'honneur :

L'équipe première nous a encore prouvé cette saison qu'elle était à sa place dans cette division en se classant au beau milieu de leur poule. Il faudrait y croire davantage pour espérer la montée. Chez les jeunes, les Pupilles poursuivent leur remarquable saison. Ils sont toujours invincibles et n'ont concédé qu'un match nul.

Handball :

Excellence Régionale Masculine :

Très mauvaise saison pour nos représentants qui, à 3 journées de la fin, luttent pour éviter la descente.

Excellence Régionale Féminine :

Saison très dure également pour nos Féminines qui font tout pour ne pas redescendre.

Rugby :

Championnat de France 2^e division :

Après s'être qualifiés une nouvelle fois pour les 32^e de finale (assez difficilement) puisque terminant 5^{es}, nos Clamartois retrouvaient leur leader de poule : l'ASPTT d'Arras. Ce fut un match où tour à tour les 2 équipes prirent l'avantage, mais c'est hélas Arras qui finalement l'emporta 19 à 13.

Tennis de table :

Honneur :

Saison difficile également pour nos pongistes dans cette division où ils espèrent se maintenir, mais ce sera dur.

Départementale I :

L'équipe I qui, depuis 3 ou 4 ans, ratait la montée en terminant 2^e, voit cette année sa persévérance récompensée et accède brillamment à la Régionale 3.

L'équipe II fait également une bonne saison et terminera dans les 4 premiers de la poule.

Volley-ball :

Championnat de France Nationale II Masculine :

L'équipe I Masculine, après une première moitié de championnat remarquable, a faibli dans la deuxième partie et a raté la remontée en Nationale 1 B.

Championnat de France Nationale III Féminine :

Comme tous les ans, l'équipe II Féminine a fait une remarquable saison et a prouvé qu'elle faisait partie des meilleures équipes de cette division.

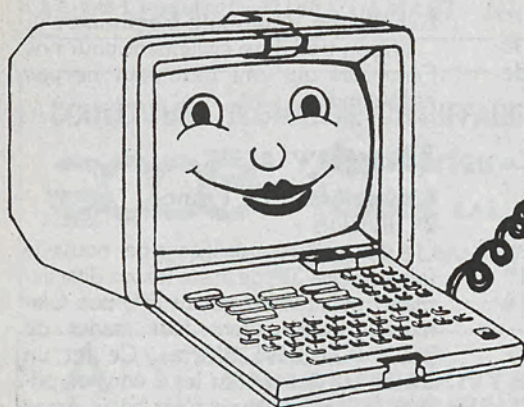
Championnat de France Juniors Féminines :

Encore une bonne saison pour nos jeunes joueuses qui terminent 5^{es} de la poule finale.

Championnat de France Cadets :

Coup de chapeau à nos représentants qui finissent 3^{es} de leur poule.

**Clamart,
une ville
branchée**



24H SUR 24
7 JOURS SUR 7

ICI LE
529.29.45
CLAMTEL

JE VOUS DIS TOUT
SUR LES INFORMATIONS
DE LA COMMUNE

Je suis toujours là à votre service

Que puis-je pour vous?

- Un bobo : voilà le médecin de garde
- De l'aspirine : où en trouver le dimanche?
- Que faire ce week-end?
- A quand le prochain match de rugby?
- Quel est le score de Clamart en volley?
- Que faire pour un permis de construire?
- Où acheter ma vignette?
- Où inscrire ma fille à l'école?
- Où fait-on de la vannerie?
- Chômage - Que faire?
- J'ai 60 ans. Quelle activité faire?
- Que propose le Bureau d'Aide Sociale?

**Infatigable,
je réponds à tout
ou presque!
Restez dans
votre fauteuil,
j'arrive.**

CLAMTEL

VOUS ÉCOUTE,
VOUS INFORME,
VOUS RÉPOND...



EST A VOTRE SERVICE!

● **Un objectif**

Mieux vous informer, plus rapidement, au calme chez vous la rubrique que vous désirez.

A partir du mois de juin et au fur et à mesure des distributions de Minitel par les P.T.T., CLAMTEL, le système d'informations municipales par Minitel, vous tient au courant de tout ce qui se passe dans notre commune, sur la vie locale, les associations, le sport, la culture, les loisirs, l'enseignement, l'aide sociale, l'emploi. Il y a aussi d'autres rubriques plus figées comme la géographie, l'histoire de notre commune, la connaissance de notre département, mais aussi une meilleure connaissance du Maire et des Conseillers, du rôle et des membres des différentes commissions municipales. Il ne faut pas oublier les différentes démarches administratives : dans un premier temps, vous saurez tout ce qui se fait à la Mairie et plus tard les demandes qui doivent être faites dans d'autres administrations : Sécurité Sociale, Sous-Préfecture, Commissariat, etc.

Si vous avez des suggestions, écrivez-nous. Le service Information est à votre disposition.

● **Des moyens**

Après de nombreuses études prospectrices, le choix s'est porté vers un système entièrement autonome ne dépendant pas du réseau Transpac (système assez lourd, d'un coût de fonctionnement assez élevé et souvent encombré, donc inaccessible). Nous avons acheté un micro-ordinateur IBM PC/AT-2 (512K — 40 millions d'octets) comme «centre serveur» relié au réseau commuté des P.T.T. par un modem de 16 voies permettant ainsi 16 appels simultanés : ainsi pas d'attente, pas de ligne occupée. Pour accéder à ce type d'information, voici quelques conseils d'utilisation.

● **Un mode d'emploi**

Mettre sous tension votre écran Minitel. Composer le 529-29-45 (après le 25 octobre, le 45-29-29-45, selon la nouvelle codification des P.T.T.). Après le BIP sonore,

appuyer sur la touche **CONNEXION/FIN**. Clamart vous souhaite la bienvenue sur son réseau d'information. Choisissez entre :

- 1 - Informations
- 2 - La Ville

Appuyer sur la touche **ENVOI**.

Nous avons choisi un système général par arborescence, c'est-à-dire que plus vous tournez de «pages», plus vous avancez dans le détail de l'information.

Si vous êtes perdu, en appuyant sur la touche **GUIDE**, vous aurez

une page pour vous aider soit dans la manipulation de votre Minitel, soit dans la recherche d'une information en vous proposant une série de «MOTS-CLÉS» qui vous renverront dans la rubrique que vous désirez.

Le service va éditer une petite brochure de présentation et d'explication du système que vous pourrez prendre dans différents lieux (Mairie, Mairie-Annexes, Bibliothèques, Discothèques, Jean-Arp, P.T.T., entre autres).



Geneviève LESOURD,
Adjoint au Maire,
chargée de l'Information
et des Relations Publiques

Voici un tableau des principaux "Menus" proposés

I - Informations

- 1 - Urgences
- 2 - Sports
- 3 - Culture
- 4 - Santé
- 5 - Social
- 6 - Loisirs et fêtes
- 7 - Associations
- 8 - Enseignement
- 9 - Emploi
- 10 - Actions économiques
- 11 - Syndicat d'Initiative
- 12 - Formalités administratives
- 13 - Flash

II - Votre ville

- 1 - Son histoire
- 2 - Sa géographie
- 3 - Son Conseil Municipal
- 4 - Sa photo en chiffres
- 5 - Ses fêtes
- 6 - Son département





TOUTES ASSURANCES

S. et J.-F. Curé

agents généraux

73, avenue Jean-Jaurès, 92140 CLAMART — Tél. : 642-07-61

Autocars

ROBERT LE BOULCH

Excursions - Mariages - Services scolaires
Services d'usines - Voyages

113, rue d'Estienne-d'Orves
92140 CLAMART - Tél. 644-16-80



GARAGE AUTO MÉCA 3

SPÉCIALISTE FORD ET DATSUN

22, av. Adolphe-Schneider, 92140 CLAMART - 642-04-49

DÉPANNAGE - Services mécanique générale

Vente de voitures neuves et d'occasion

STORES RIVERSOL 736.83.05

Fabricant - Installateur Réparations - Réentoillages



FERMETURES

70, av. de la Paix - Chatillon-sous-Bagneux

MAÇONNERIE GÉNÉRALE

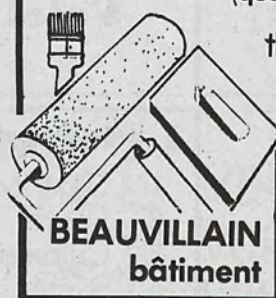
RAVALEMENT (garantie décennale)

département **PEINTURE**

(qualification O.P.Q.C.B.)

tél. : 603-64-32
626-64-20

7, rue des Grimettes
MEUDON



*Société Générale
de Bâtiment*

ENTREPRISE

V. BRUNO

TOUS CORPS D'ÉTAT

Rénovation

Ravalement **REKALOR**

Maçonnerie

1-19, rue Léo-Delibes - LA COURNEUVE

Tél. : 837-60-97

CLAMARTAPIS

TAPIS D'ORIENT

TAPIS MÉCANIQUES

MOQUETTE

Battage — Nettoyage — Réparation

Pose de moquette par Spécialiste

DEVIS GRATUIT

218, avenue Jean-Jaurès - 92160 CLAMART

Tél. 736-80-54

LES GRANDS GARAGES DE CLAMART

SEAT

Concessionnaire

Spécialiste Mercedes

SAAB

132-134, avenue Jean-Jaurès - CLAMART - Tél. 645-28-88

CÉRÉMONIE

Noces

de diamant

Noces d'or

Le lycée Jacques-Monod à l'honneur

Dans le cadre d'un concours national organisé par le «Figaro Magazine» au niveau des classes de Seconde des établissements publics et privés, concours ayant réuni 400 établissements scolaires, le lycée Jacques-Monod, de Clamart-Châtillon, s'est qualifié pour la finale disputée le vendredi 22 mars au Salon du Livre au Grand Palais contre une institution privée de Besançon.

L'enjeu était de taille : un séjour de 15 jours en juin 1985 à San Francisco tous frais payés, pour l'ensemble des élèves de la classe et leur professeur d'anglais. Il s'agissait de répondre à des questions multiples concernant la civilisation, l'économie et la géographie américaine.

Les élèves de la classe de Seconde-5 avaient délégué Régis Martin pour défendre leurs couleurs en direct sur TF1. Comme dans toute compétition, il faut un vainqueur et un vaincu. C'est Besançon qui l'a emporté par 18 points à 9.

Bravo à la classe de Seconde-5 et à son professeur d'anglais Mme Ring. Tous nos regrets pour l'espoir déçu, mais les élèves du lycée Jacques-Monod ont vécu un beau rêve et offert à la bibliothèque de l'établissement l'ensemble de l'Encyclopédie Universalis qui restera témoin de leur dynamisme et de l'excellence de leur travail d'équipe.

— **Jeudi 21 février à 10 heures :**

M. et Mme ALLIX Alfred
35, rue Lazare-Carnot

— **Samedi 16 mars à 17 heures :**

M. et Mme BÉRANGER Rémi
48, rue de Trosy

— **Samedi 4 mai à 17 heures :**

M. et Mme BORE Pierre
57, rue Cécile-Dinant

M. et Mme DELOINCE Robert

4, rue Lazare-Carnot

— **Samedi 9 mars à 17 heures :**

M. et Mme GESBERT Alphonse
6, allée de l'Ile

Des Clamartois nous quittent...

Sœur Agnès vient de quitter son "Cher Clamart".

Les obsèques ont eu lieu le 12 avril, en l'église Saint-Philippe et Saint-Jacques, et son inhumation dans la sépulture des Filles de la Charité, à Châtillon-sous-Bagneux.

Sœur Agnès était arrivée à Clamart en 1922 et y passa toute sa vie active, jouissant d'une grande estime dans la population.

Elle avait reçu la Médaille de Vermeil de la Ville de Clamart en 1981, lors de ses Noces Religieuses de Diamant, célébrées en l'église Saint-François-de-Sales, dont elle avait vu poser la première pierre en 1933, sur la route de Versailles.



M. Rozo, ancien Conseiller Municipal (1958-1965), Chevalier de l'Ordre National du Mérite, Officier des Palmes Académiques, Président des Anciens de la 2^e D.B. des Hauts-de-Seine-Sud, a été ravi à l'affection de sa famille et de ses amis le 30 mars 1985.

Nous adressons nos plus sincères condoléances à la famille de notre ancien collègue connu et estimé d'un grand nombre de Clamartois.



TAPISSERIE-DÉCORATION

Maison JUSSELIN - Artisan

Réfection de sièges «style et moderne»,

tenture murale, voilages,

réfection sommiers-matelas,

dépositaire TRECA

53, rue du Trosy - 92140 Clamart

Tél. 644-17-61

Peinture - Vitrierie - Décoration d'appartements (patine - tissus)
Entretien d'Immeubles et Bureaux - Ravalements

GUALANDI RICARDO

ARTISAN

37, rue de Plaisance - 92140 Petit-Clamart - Tél. : 631.64.54

SPORTS ET PAYSAGES

SEPA

- * Espaces verts
- * Jardins
- * Terrains de Sports

3 rue de Garches

92420 VAUCRESSON Tél. 741.87.41

Dalmy

**Démolitions
Terrassements**

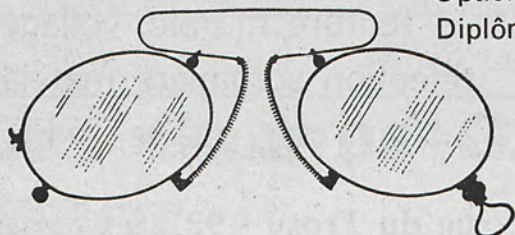
Directeur J. LAMY
Ing. E.T.P.

10, rue de Fleury
92140 CLAMART

Tél. : 642-56-64
644-17-36

OPTIQUE CLAMART

Opticiens
Diplômés



AU SERVICE DE VOS YEUX

57, Avenue Jean-Jaurès **92140 CLAMART**
(près du Dispensaire) ☎ 642-81-24

SERRURERIE

FERMETURES HAUTE SÉCURITÉ

MENUISERIE FER ET ALU - REMPLACEMENT D'ANCIEN
BALUSTRADES - CLOTURES - ESCALIERS MÉTALLIQUES

Entreprise CADORET S.A.

46, rue de Fleury - CLAMART Tél. 642-06-86



AGENCE
TRANSACTIONS
IMMOBILIÈRES

Location

4 ter, avenue René-Samuel
92140 CLAMART - Tél. : 642-21-50



M. DAVID-
MOUGEL



TAPISSERIE DECORATION
ATELIER CADEAUX

AUBOURG

354 bis, rue de Vaugirard-75015 Paris - 828.41.38
37, av. Jean Jaurès-92140 Clamart-642.07.03

Téléphonie Electronique Toute Europe

Agréé P.T.T.

TÉLÉPHONES - INTERPHONES - ALARMES ANTI-VOL

Caméra vidéo - Sonorisation

Installation et visites d'entretien
Electricité particuliers



9, allée Beausoleil - 92140 Clamart — 638-10-66

Agence Citroën

Ets BEAUVAIS

- CARROSSERIE
- Véhicules neufs
et occasions



83, rue Condorcet, 92140 CLAMART
Tél. : 642.06.70

Tribune libre

La nouvelle composition du Conseil Municipal comprenant une opposition face à l'action de l'équipe majoritaire, il m'a semblé conforme aux règles de la démocratie de permettre aux minorités de s'exprimer dans le bulletin municipal, dans le cadre d'une tribune libre.

Il va de soi que la municipalité et la majorité du Conseil Municipal ne se trouvent pas engagées par l'orientation et les termes des textes paraissant dans cette tribune libre.

Comme il est de règle en de telles circonstances, seuls les auteurs engagent leur responsabilité sur les propos qu'ils expriment.

Jean FONTENEAU,
Maire de Clamart

Intervention de M. Busnel au nom du groupe Socialiste lors du Conseil Municipal

Des logements sociaux enfin!

Lorsque nous avons sollicité les suffrages des électeurs clamartois de 1983, nous avons critiqué hautement les défaillances de la Municipalité sortante que vous dirigiez, Monsieur le Maire, avec la plupart des Conseillers qui vous soutiennent, et nous les avons critiquées en particulier sur l'absence de logements sociaux.

Avant 1983, en effet, vous aviez réalisé en tout et pour tout 104 logements sociaux dits PLA dont 54 H.L.M.

Rapporté à la demande de logements sociaux qui s'élevait (et s'élève d'ailleurs toujours) à 1.500 sur la Ville, chacun mesurait que vos priorités de l'époque étaient ailleurs.

Nous avons, je crois, provoqué une prise de conscience, et la pression ainsi réalisée, jointe à la demande de plus en plus pressante des mals logés, vous a conduit à rectifier radicalement votre trajectoire.

Le programme que vous nous proposez avec la Z.A.C. n° 2 est radicalement différent de celui que vous avez réalisé avant 1983, dans la Z.A.C. n° 1.

Les logements libres dits «Promoteurs» dont les coûts sont exorbitants, 13.000 F/m² dans certains immeubles de la rue Jean-Jaurès, formaient plus de la moitié du programme de la Z.A.C. n° 1. Ils ne sont plus que 17% dans la Z.A.C. n° 2, chacun sait bien qu'il est quasiment impossible de descendre en dessous, compte tenu du coût élevé d'acquisition des terrains sur Clamart.

En revanche, les PLA passent de 104 à 250 (31% du programme), les PLI et PAP augmentent aussi.

Par ailleurs, les équipements collectifs n'ont pas été oubliés : une école maternelle et primaire, un musée, avec des

salles disponibles pour des activités, l'extension du Conservatoire de Musique.

Certes, il subsiste des zones d'ombre.

— Les souhaits de la population locale ont-ils été entendus?

15 personnes à l'enquête publique, mais aussi pourquoi n'était-elle ouverte que pendant les heures de bureaux?

— A-t-on procédé aux simulations nécessaires? L'enquête d'impact a-t-elle été conduite autant qu'il serait nécessaire?

— Est-il nécessaire? Est-il juste que le coût du mètre carré des locaux commerciaux soit inférieur au coût des logements.

Est-ce qu'il y aura assez de parkings?

— L'aménagement de cette zone permettra-t-elle de créer des emplois, notamment dans la zone où des artisans peuvent exercer leur activité?

Ces questions restent pour nous des interrogations qui sont autant de réserves sur le programme tel que nous le connaissons aujourd'hui.

Pour autant l'essentiel pour nous c'est d'avoir pu faire changer les orientations qui prévalaient avant 1983.

C'est d'avoir pu passer à la construction (je dirais enfin!) d'un nombre important de logements sociaux, d'équipements utiles.

Nous avons travaillé dans ce sens, vous y venez aujourd'hui, nous nous en félicitons et approuverons donc le projet que vous nous proposez.

Parents, pensez à la dentition de vos enfants

Savez-vous qu'à l'occasion de l'examen des 4.000 écoliers de notre ville, il a été trouvé jusqu'à 56% des enfants présentant des caries dentaires (20% pour les écoles les plus favorisées), jusqu'à plus d'un enfant sur deux! Peut-être le vôtre, papa! maman!

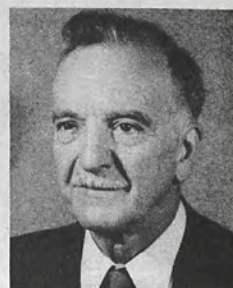
Des dents en mauvais état, ce sont en perspective abcès dentaires, dents à arracher donc à remplacer par des appareils coûteux, des troubles digestifs, et pour l'adulte peut-être un ulcère d'estomac.

Les Pouvoirs Publics commencent à s'émouvoir, des actions sont entreprises. Certes, sur notre commune, depuis 40 ans des chirurgiens-dentistes ont pris en main le dépistage des dentures en mauvais état. Ce fut d'abord l'initiative et le bénévolat de chirurgiens-dentistes clamartois, et nous saluons la mémoire du regretté M. Monteil. Puis, au fil des ans, cet élan initial fut conforté et relayé par la Municipalité.

Dès 1965, grâce à des subventions de plus en plus importantes (440.000 F en 1985), le dépistage a été étendu à la totalité des écoliers des écoles primaires et maternelles, voire aux classes de 6^e du Collège des Petits Ponts. Quatre fauteuils furent rénovés et modernisés dans les 2 dispensaires. Les enseignants se montrèrent rapidement très conscients du problème et apportèrent une large compréhension et coopération. L'action entreprise a permis de sensibiliser les enfants et de dédramatiser l'action du dentiste.

Alors, Parents, vous pourriez penser, tout est pour le mieux! Notre ambition municipale est pourtant que peu à peu les parents alertés, informés, prennent le relais de notre action qui est financée par l'ensemble des contribuables. Il est certes réconfortant de constater que, lorsque les parents sont avisés du mauvais état dentaire de leur enfant, ils le confient soit à leur dentiste de famille (40%), soit au service dentaire municipal. Il n'en reste pas moins que 20% de parents ne font pas cas des avis qui leur sont adressés. 20%, c'est encore beaucoup trop! Faut-il rappeler par ailleurs qu'un examen de routine de contrôle de la denture par votre chirurgien-dentiste revient (après remboursement par la Sécurité Sociale) à 30 F (comparez à vos dépenses de cigarettes!). Les cas sociaux sont soignés gratuitement par nos services.

Une denture en bon état? Un bon placement pour l'avenir!



Dr JOUANNIN,
Adjoint au Maire,

Responsable
des Affaires Sanitaires

communiqués

Ouverture de boulangers pendant les vacances

Pour les ouvertures des boulangeries en juillet et août, nous vous conseillons de vous renseigner auprès de votre commerçant.

En effet, l'an dernier, la liste que M. le Préfet nous avait adressée ainsi que celle de la Chambre Syndicale des Boulangers se sont avérées fausses.

Aussi préférons-nous nous abstenir plutôt que de vous donner des informations erronées.

Toutefois, nous espérons que fin juin, il sera possible de mettre une affiche sur les panneaux administratifs pour vous annoncer les dates d'ouverture des différents boulangers de la commune.

Geneviève LESOURD,
Adjoint au Maire
chargée de l'Information.

Permanences d'un architecte conseiller

Un architecte conseiller est à la disposition des personnes désireuses d'améliorer, d'agrandir ou de construire leur logement (ou leur lieu de travail).

Il fournit gratuitement une aide à la conception architecturale, les informations techniques nécessaires à la réalisation et des orientations concernant des problèmes éventuels de financement.

Vincent Lelièvre, architecte conseiller du C.A.U.E. assure ses permanences aux services techniques de la Mairie tous les mercredis de 17 heures à 17 heures.

Renseignements complémentaires :

- Services Techniques de la Mairie Clamart, 645-21-23.
- Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Hauts-de-Seine : 1 bis, rue des Abondances, 92110 Boulogne, 603-77-39.

La Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse de Travailleurs Salariés (C.N.A.V.T.S.)

nous envoie régulièrement son bulletin d'informations : «INFORMATION-RETRAITE».

Collecte des ordures non ménagères par secteur



A l'heure actuelle, nous disposons de 26 fiches de juillet 1982 à mars 1985 traitant de tous les problèmes de retraites : établir son dossier, les pensions, les nouvelles règles, etc...

Ce dossier est à votre disposition pour consultation au Centre Adminis-

tratif, Bureau 424 (4^e étage) au Service des Relations Publiques.

Toutefois, si des problèmes de santé vous empêchaient tout déplacement, nous vous enverrions le document désiré.

Geneviève LESOURD
Adjoint au Maire
Chargée de l'Information

GARAGE MÉDICIS

1, place Maurice-Gunsbourg (face à la mairie)

92140 CLAMART

Tél. 645-77-22

Concessionnaire PEUGEOT-TALBOT



Ramassage des ordures ménagères

- 1^{er} secteur : Montholon - Percy, 5 juillet, 4 octobre.
 2^e secteur : Schneider, 12 juillet, 11 octobre.
 3^e secteur : Brissard, Sarty, 19 juillet, 18 octobre.
 4^e secteur : Garrements, 26 juillet, 25 octobre.
 5^e secteur : Jules-Ferry, 2 août, 31 octobre.
 6^e secteur : Maison-Blanche, 9 août, 8 novembre.
 7^e secteur : Jean-Baptiste-Clément, 16 août, 15 novembre.
 8^e secteur : Mairie, 23 août, 22 novembre.
 9^e secteur : Jardin Parisien, 30 août, 29 novembre.
 9^e secteur : Jardin Parisien, 30 août, 29 novembre.
 10^e secteur : Carnets - Feuillants - Champagne, 6 septembre, 6 décembre.
 11^e secteur : Bretagne - Pavé-Blanc - Trivaux, 13 septembre, 13 décembre.
 12^e secteur : Garenne, 20 septembre, 20 décembre.

Sortir les ordures la veille au soir, car le ramassage commence à 6 h 30.

Rappel aux employeurs du mode d'utilisation des déclarations d'accident du travail

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Hauts-de-Seine rappelle aux employeurs l'obligation, en cas d'accident du travail, de faire parvenir les trois premiers exemplaires de la déclaration "Accident du Travail" à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du lieu de résidence habituelle de la victime.

Pour les assurés domiciliés dans les Hauts-de-Seine :

— Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Hauts-de-Seine, Service du Tiers Payant (T.P. 1 AT), 41, rue des Trois-Fontanot, 92026 Nanterre Cedex.

Ces documents doivent impérativement être adressés dans les 48 heures par lettre recommandée avec accusé de réception en dispense d'affranchissement.

Les bonnes tables de CLAMART

鳳城酒家
Restaurant CHINOIS



LA MURAILLE DU PHÉNIX

2, r. du Carreau 92350 Le Plessis Robinson
☎ (1) 632.87.76

OUVERT TOUS LES JOURS
Bus : 198 N - 198 C - 195 A

Le Souhait du Bonheur

祝福橋

Restaurant Chinois
tél : 630.89.22

335, av. du Gal de Gaulle - 92140 Clamart
bus 190A. 190B. 136 station: Cité de la Plaine

Maison reprise
par le propriétaire
MARIO

RESTAURANT CHEZ MARIO
avec son fameux couscous
et ses succulentes côtelettes
et brochettes de gigot,
d'agneau, sur feu de bois
1, rue du Président-Roosevelt
92140 CLAMART - Tél. 642-03-82

nouveau dans la rue Piétonne

RESTAURANT LA PIAZZA
SPECIALITES ITALIENNES
PIZZA - GRILLADES
Tél. 529.14.25
3/5, PLACE DE LA SOURCE, 92140 CLAMART
ouvert tous les jours sauf le lundi

Un cadre rustique, calme et accueillant

le Benjamin RESTAURANT-BAR
Repas d'affaires - Banquets
25 bis, av. J.-B.-Clément, 92140 CLAMART
Tél. 642-06-66 Fermé le dimanche

Nouveau Restaurant à CLAMART

Chez "MOUSTACHE"

Spécialité de Couscous
Méchoui (tous les samedis, 20h)

41, AVENUE HENRI BARBUSSE, 92140 CLAMART
TÉL. 736.39.05

R. Dedienne

Société Anonyme au capital de 1.240.000 francs

USINAGES ET FORMAGE DE MATIERES PLASTIQUES

TOUR, FRAISAGE, DÉCOLLETAGE

97, 99 et 100, av. H.-Barbusse
92140 CLAMART
Tél. : 642-75-11

Route de la Paix - Z.I.
27700 LES ANDELYS
Tél. : (32) 54-23-22

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE MAÇONNERIE
RAVALEMENTS - CARRELAGE - TRANSFORMATIONS
TOUS TRAVAUX D'ISOLATION
EXTÉRIEUR ET INTÉRIEUR

Tonio FARINA & Fils S.A.R.L.

180, av. du Général-de-Gaulle - CLAMART Tél. 630-58-64

primrose

linge de maison
voilage, double-rideaux
travail artisanal soigné

108, rue Béranger - CHATILLON (limite Clamart - angle rue Lazare - Carnot)
Tél. : 642-62-91

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

Vendeur - Installateur agréé E.D.F.
Qualifelec n° IV 3165

Ets C. HUARD

25, avenue Léon-Cambillard
92140 CLAMART — Tél. 632-03-77

INSTALLATIONS DOMESTIQUES ET INDUSTRIELLES

Chauffage électrique — Isolation thermique — Chauffe-eau électrique

Serrurerie - Fenêtres en aluminium

Remplacement des fenêtres anciennes non étanches par des fenêtres aluminium anodisé avec double vitrage isolant thermique et phonique, ne nécessitant pas de travaux de maçonnerie.



LES FILS D'A. CHIRON

9, rue Hébert, CLAMART - 642-06-83

Renseignements et devis gratuits sur demande

Persiennes, verrous de sécurité, blindage, survitrage ISOBAIE



AUTO-ÉCOLE DE LA CAVÉE

Auto - Motos : A1, A2, A3
C. C1. D.

Tél.
630-36-77

STAGE
ACCÉLÉRÉ
TRADITIONNEL

BUS:

190 - 195 - 390

121, bd du Moulin-de-la-Tour
LE PLESSIS-ROBINSON
Limite de CLAMART



PEINTURE - DÉCORATION
REVÊTEMENTS sols et murs

G. Palumbo

16, rue Lazare-Carnot
92140 CLAMART Tél. 642-54-50

ENTREPRISE DE PLOMBERIE
COUVERTURE - CHAUFFAGE
FUMISTERIE

M. BERTOLOTTI

5, rue du Pdt-Roosevelt, 92140 CLAMART - T. 644-77-62

ENTREPRISE G^{le} DE BATIMENT



joseph sinapi

MAÇONNERIE GÉNÉRALE - PLOMBERIE
CARRELAGES - RAVALEMENTS
RÉNOVATION

Tél. 644-94-60

43, rue de la Division-Leclerc - 92140 Clamart



forclum

société de force et lumière électriques

CENTRE D'AFFAIRES PARIS-NORD

Bât. Ampère n° 1 - B.P. 201, 93153 LE BLANC-MESNIL - 865-42-41

TOUTES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES
CHAUFFAGÉ - GÉNIE CLIMATIQUE

DIRECTION RÉGIONALE PARIS SUD-OUEST

67, rue des Suisses - B.P. 324 - 92003 NANTERRE Cedex
Téléphone : 724-02-88

LAMA

JOUR et NUIT
REMORQUAGE
RADIO - GUIDÉ



VOITURE LEVÉE
OU SUR PLATEAU
DÉPANNAGE EN SOUS-SOL

644.93.99

Anciens de la Campagne d'Italie : 1943-1944

La section Paris-Ile-de-France du Corps Expéditionnaire en Italie fait savoir à ses anciens combattants que M. Maurice Aveline, demeurant 7, rue Montesquieu, résidence Joffre à Asnières-sur-Seine, tél. 791-16-21, est chargé de le représenter dans le département dont dépend votre localité. Vous qui n'avez pas encore rejoint vos frères d'armes des Apennins, de Naples, du Garigliano, de Rome et de Sienne, prenez contact avec lui, afin de perpétuer le souvenir de tous ceux qui sont morts au Champ d'honneur ou décédés par la suite.

L'Amicale des Anciens de la Légion Étrangère des Hauts-de-Seine

Anciens de la Légion Étrangère (loi du 1^{er} juillet 1901), suite à l'assemblée générale du 31 mars 1985, composition du bureau administratif et exécutif :

- Président : M. Marcel Laurent.
- Vice-président : M. Pascal Castillo.
- Secrétaire général : M. Michel Goulet.
- Trésorier : M. Marc Wursthorn.
- Trésorier adjoint : Mme Raymond Laurent.
- Secrétaire adjoint : M. André Delannoy.

Pour tous renseignements, veuillez contacter le Siège social de l'Amicale des Anciens des Hauts-de-Seine : Tél. 788-27-32, du lundi au vendredi, de 14 h 30 à 19 heures.

1985 : Année Victor-Hugo

A cette occasion
MARDI 11 JUIN
au Centre Culturel Jean-Arp
(salle du rez-de-chaussée)

Dès 14 h : Exposition Victor Hugo
Grandes œuvres et grandes causes
(entrée libre)

A 20 h 30 : 19^e Rencontre Poétique
Christiane et Henri Beauquenev
présentent :
Victor Hugo, le Pouvoir du Poète,
2 heures de spectacle sur la vie et
les œuvres du grand homme.
Entrée : 15 F

Le secourisme à Clamart

Dans le département des Hauts-de-Seine, depuis 1972, les ambulances de la Croix-Rouge sont géographiquement implantées en six lieux; elles assurent les secours d'urgence, en relation avec le Damu, du lundi au jeudi de 16 h 30 à 22 heures, du vendredi 16 h 30 au dimanche 24 heures. Les messages radio émanent d'une salle de coordination où arrivent les appels de la police (17) et du SAMU (15). L'Équipe Secouriste de Clamart participe plusieurs fois par mois à ces permanences. Elle intervient soit à domicile soit sur la voie publique.

Le Brevet National de Secourisme a lieu tous les ans dans chaque commune du département (en septembre pour Clamart). On vous y enseigne des gestes simples utilisant vos mains et votre souffle. Il vous sera peut-être donné, grâce à eux, de sauver une vie. Cet examen vous permet, si vous le souhaitez, de **devenir secouriste** et ainsi d'apporter votre aide morale et votre compétence au service des malades et des accidentés qui en ont tant besoin.

Solidarité et loisirs du 3^e Age

Un Club du 3^e Age fonctionne à la Mairie de Clamart.

Son but est d'apporter à ses adhérents des activités diverses et des loisirs, et ainsi participer à combler un peu la solitude dont sont victimes tant de personnes seules.

Le Club organise tous les ans des voyages à l'étranger et en France Métropolitaine, d'une durée de 14 jours, des sorties d'une journée ou 1/2 journée en autocar pour des visites culturelles; les dates sont portées à la connaissance des adhérents par voie d'affiche dans tous les quartiers.

Une permanence est assurée à la Mairie, salle des Fêtes, au rez-de-chaussée, de 14 heures à 16 heures tous les lundis.

La fréquentation du Club implique une adhésion renouvelée annuellement.

Associations

Pour tout renseignement : M. LAURENCIN, tél. 632-04-80.



Scouts et Guides de France

Paroisse Saint-Pierre-Saint-Paul

Nous remercions les Clamartois et Clamartois de nous avoir aidé en répondant favorablement à notre collecte de vieux papiers.

Nous avons ramassé grâce à vous 19 tonnes et referons prochainement une collecte. Gardez dès maintenant tous vos papiers.

Comme nous vous le disions dans le tract, l'argent récolté par ce ramassage servira à la construction de locaux sur le terrain de la chapelle Saint-Claude, rue de Fleury. Nous voulons construire car le nombre d'enfants ne cesse de croître et les locaux actuels ne suffisent plus. Nous ferons nous-même la dalle ainsi que les murs.

Si vous voulez nous aider dans notre réalisation, quelle que soit cette aide, contactez Patrick et Michèle Gramme, tél. 736-49-39.

J D M GESTION SYNDIC-GÉRANCE

5, rue Pierre-Louvier - 92140 CLAMART
Tél. 638-81-81

A 300 M DU PETIT-CLAMART

CLINIQUE DE MEUDON-LA-FORÊT

3 et 5, avenue de Villacoublay

CHIRURGIE GÉNÉRALE ET SPÉCIALISÉE - MATERNITÉ
RADIOLOGIE - COBALT - ORL - DERMATOLOGIE
RÉÉDUCATION - LABORATOIRE

Tél. 630.21.31 133 LITS CONVENTIONNÉS

Sécurité sociale et mutuelles

AUTOBUS 136 - 290 - 179 - 190 B - VASTE PARKING

LA MAISON BLANCHE

Pour personnes
âgées

Mixte
Valides - Semi-valides
Ambiance familiale
Confort
Ascenseur - Téléphone
Télévisions
dans les chambres
Face au parc
municipal

Surveillance médicale assurée
Infirmières résidentes

Tél. 644.56.30

2, rue de l'Île Bouchard
CLAMART

CLINIQUE DU PLATEAU

Centre chirurgical spécialisé

Conventionnée par la Sécurité Sociale et les Principales Mutuelles

Chirurgie générale
Chirurgie digestive et biliaire
Chirurgie des voies urinaires
Chirurgie gynécologique
et de la thyroïde
Chirurgie orthopédique,
traumatologique et arthroscopie
Chirurgie des yeux
Angiographies oculaires

FIBROSCOPIE
COLOSCOPIE
CHIMIOTHÉRAPIE
RADIOLOGIE
ÉCHOGRAPHIE
DOPPLER
O.R.L.
KINÉSITHÉRAPIE
ORTHOPHONIE

URGENCES CHIRURGICALES ASSURÉES JOUR ET NUIT

5-7, rue des Carnets - 92140 CLAMART

Tél. (1) 630-21-35

Autobus : 190 - 195 - 390 (Soleil Levant)

Madame FRANÇOISE BOUCHARD

PÉDICURE - PODOLOGUE

SEMELLES ORTHOPÉDIQUES

1, rue Gabriel-Péri,
CLAMART

Tél. 645-48-19

Sur rendez-vous et à domicile

LABORATOIRE CELERIER

Agréé par la Sécurité Sociale n° 92-31
ANALYSES MÉDICALES

170, avenue Jean-Jaurès

92140 CLAMART

Tél. 644-47-98

OPTIQUE MÉDICALE



OPTICIENS
AUDIOPROTHÉSISTES
DIPLOMÉS

SURDITÉ

Centre d'audioprothèse

Appareils de toutes marques
Système écoute télévision et téléphone
Essais gratuits sans engagement

LENTILLES DE CONTACT

30, avenue Jean-Jaurès — CLAMART

Tél. 642-03-30

Camus Michèle

PÉDICURE MÉDICALE

220, Av. Jean-Jaurès
(Près de la gare)
CLAMART - Tél. 644.28.88
FERME LE JEUDI
SOINS A DOMICILE
SAMEDI APRES-MIDI

LABORATOIRE NAVARRO

analyses médicales

agréé par la Sécurité Sociale n° 9295

136 à 140, avenue Jean-Jaurès, 92140 CLAMART

Tél. 642-35-74 (lignes groupées)

Jour et nuit - Dimanches et fêtes

Autobus 189, arrêt Pierre-Louvrier

LABORATOIRES SERGANT

ANALYSES MÉDICALES

Agréé par la Sécurité Sociale n° 1661

195, av. Victor-Hugo, CLAMART

Tél. 644.32.93 (lignes groupées)

Jour et Nuit, Dimanches et Fêtes

Autobus 189 arrêt Hébert - Lazare-Carnot

Service de Garde

Les amis d'un coin de l'Inde et du Monde (L.A.C.I.M.)

A l'occasion du troisième anniversaire du jumelage du Groupe de Clamart et du village de Siratinti au Mali, deux adhérentes ont été accueillies avec cérémonie et chaleur par les autorités maliennes amies dont voici l'allocution de bienvenue :

"C'est pour nous un grand honneur et une légitime fierté de recevoir nos chers amis de Clamart. Au nom des populations et à mon nom propre, nous vous disons «Bissimila» dans notre localité : Soyez les bienvenues."

Siratinti, village de 800 âmes environ se situe à 6 km au Nord-Ouest de Djenné. Sa population exclusivement «Bambara» est à 100% agriculteur. Nous ne connaissons que le travail de la terre; cultiver, seulement cultiver le mil, le riz, base de notre alimentation. Victimes de plus d'une décennie de sécheresse persistante caractérisée par la rareté des pluies, la faiblesse des crues et l'intensité d'un vent chaud et sec venant du Sahel, nos populations désœuvrées et traumatisées souffrent beaucoup de la pénurie d'eau et de vivres.

Grâce aux sommes d'argent que vous nous avez si généreusement envoyées, nous avons creusé 2 puits, construit un magasin de stockage et payé du maïs que nous

avons distribué aux habitants. Cette action a beaucoup soulagé nos familles et a un peu freiné le départ à l'exode de nos bras valides. Nous avons également reçu les nombreux habits d'adultes et d'enfants et l'important lot de fournitures scolaires qui a permis à nos élèves de passer l'année scolaire dans des bonnes conditions de travail et de succès. Nous citerons un exemple : l'élève Abdoulaye Coulibaly de Siratinti qui est 1^{er} en 6^e année de l'École Fondamentale de Senossa, son cas est suivi de celui de Sidiki Boré de Siratinti qui, lui aussi, est 1^{er} de sa classe, la 4^e année Fondamentale. Nous vous en remercions infiniment.

Cette visite pour nous a son pesant d'or, car rien ne vaut le contact.

Je vous remercie.

Siratinti, le 6 avril 1985
Le Secrétaire Général
du Comité de Jumelage
Aly COULIBALY

L.A.C.I.M. est une association Loi 1901, reconnue d'utilité publique. Pour mieux la connaître, contactez Jeanne Dumani, A1-147, avenue J.-B.-Clément, 92140 Clamart, tél. 632-10-73.

● Nous recevons une demande d'un adolescent de Scunthorpe (G.B.):

Adrian WHITTY, 16 ans, aimerait correspondre (en anglais) avec des adolescents clamartois.

J'ai le sens de l'humour, et aime les personnes qui en ont aussi.

Écrivez-moi au : 24 North St. West Butterwick, Scunthorpe, South Humberside DN 17 35 W, England.

● Jeune fille de Lunebourg de 18 ans, avec bac :

aimerait séjourner au pair dans une famille française pour la période du 18 juillet au 28 août.

Téléphonez à la mairie 645-21-23 poste 314.

● Elisabeth AYLOTT, jeune Anglaise de 19 ans, aimerait travailler 6 mois en France pour perfectionner son français.

Pouvez-vous l'aider?

S'adresser à la Mairie 645-21-23, poste 314 (Jumelage).



Mme Andrée BRAMONT
Adjoint au Maire
Chargée du Jumelage

Meubles SAUVIN ÉBÉNISTE

Meubles de haute gamme
SPÉCIALISTE DU MERISIER ET CHÊNE MASSIF
CUISINES TOUS STYLES

21, avenue Schneider, 92140 CLAMART, tél. 642-68-37

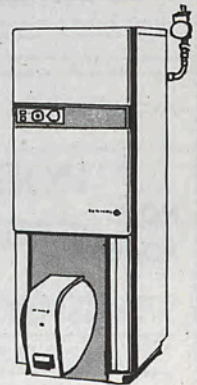


entreprise j. colin
chauffage - plomberie

installation - transformation - dépannage
régulation

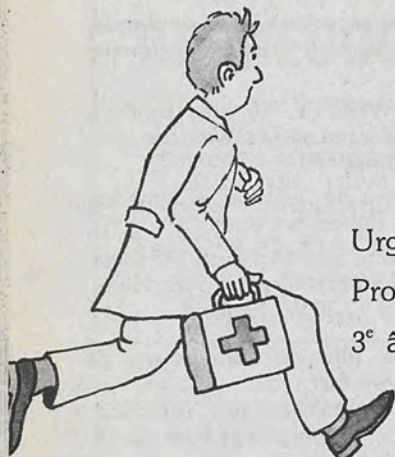
Agréé Gaz de France

12, rue de Vezous - CLAMART - Tél. : 736-39-21



638-12-22 : les informations clamartaises par téléphone

529-29-45 : les informations clamartaises par Minitel



Urgences

Programmes culturels

3^e âge - Centre de loisirs

Culture - Sports

24 h sur 24 à votre service

URGENCES

- Médecins et pharmaciens de garde : Téléphoner au commissariat : 644-19-12.
- Ambulances municipales : 631-69-22.
- Vétérinaires : Nuits et jours fériés à Clamart : 631-65-05. Dans la région parisienne : 871-20-61.
- Dentistes : Dimanche + jours fériés 9 h - 12 h : 776-25-42.
- Secours médical immédiat : 15.
- Voirie en dehors des heures ouvrables, appelez : 644-60-81.
- Pompiers : 642-01-86.
- Soins infirmiers : L'Amicale des Infirmier(e)s de Clamart vous informe de la mise en place d'un service de garde pour les soins infirmiers URGENTS : 644-08-00.

Ce service fonctionne la nuit de 20 heures à 8 heures, le dimanche et les jours fériés.

ADRESSEZ-NOUS
VOS SUGGESTIONS,
ÉCRIVEZ-NOUS.

Mlle G. LESOURD, adjoint au maire
92141 CLAMART

NOM : _____

ADRESSE : _____

● Permanences de M. le Maire

ANNEXE TRIVAUX

2^e et 4^e vendredis de chaque mois, de 17 h 30 à 19 heures :

Vendredi 14 juin

Vendredi 12 juillet

Vendredi 28 juin

Vendredi 26 juillet

● Permanences de M. Le Baill, député

De 17 heures à 19 heures :

● Permanences de M. J.-M. Guyot

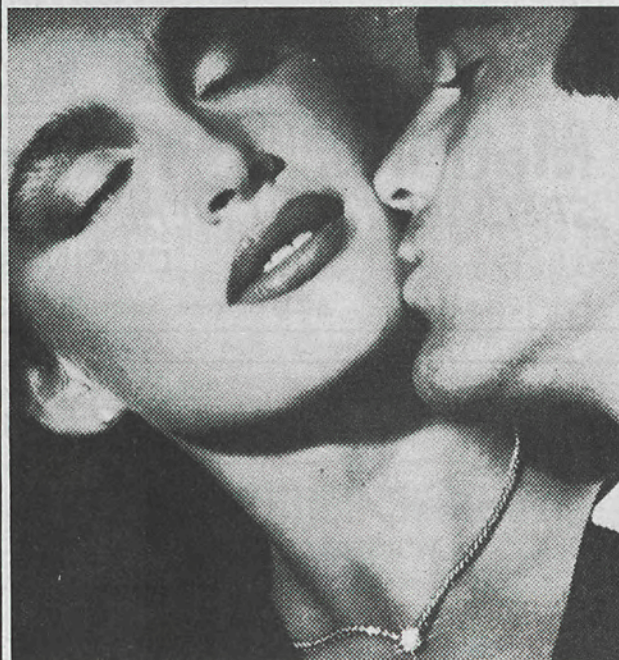
M. Jean-Marie Guyot, conseiller général, reçoit tous les samedis matin, de 10 h à 12 h au 3^e étage du Centre Administratif et sur rendez-vous les autres jours dans la semaine à la Préfecture de Nanterre, au 725-95-00, poste 55-43.



LES FLORENTINES
MEUDON-LA-FORET

45, avenue du Général de Gaulle ☎ 630-08-37

la différence en bijouterie-joaillerie



Seul le diamant est aussi fou que l'amour.

L'ART ET LA PASSION DU RAFFINEMENT

PHOTO - HI-FI

ÉLECTRONIC CENTRE DESPREZ

TÉLÉ - VIDÉO

27, rue P.-V.-Couturier

CLAMART - 645-61-21

VOS PHOTOS — 20% — 1^{er} TIRAGE développement en 24 heures

Promotions : SONY - DUAL — TDK — Magnétoscopes VHS

Les meilleures marques aux meilleurs prix

Photocopie
Photo d'identité



Réparations toutes marques

**L
É
O
N**

TOUS NETTOYAGES

SOLS - PARQUETS - VITRES
MOQUETTES - RIDEAUX
TENTURES - AMEUBLEMENT

**BLANCHISSERIE
TEINTURERIE
- POUR COLLECTIVITÉS -**

VENTE ET POSE

VOILAGES
— DOUBLES RIDEAUX —
MOQUETTES
— RIDEAUX IGNIFUGÉS —

LOCATION

APPAREIL ESSUIE-MAIN MAINNETTE

VENTE

PRODUITS et MATÉRIEL D'ENTRETIEN

S.A. Tél. : 642-40-57

30, rue de Meudon
92140 CLAMART



Agence Citroën

« LE PARIS »

ACHAT - VENTE
NEUF - OCCASION
RÉPARATIONS
ESSAI
CRÉDIT

7, rue de Vanves
92140 CLAMART
Tél. : 642.67.49

TRANSMISSION INDUSTRIELLE



ROULEMENTS - PALIERS
COURROIES - POULIES
CHAINES - PIGNONS
FLEXIBLES
ET RACCORDS HYDRAULIQUES
JOINTS D'ÉTANCHÉITÉ
MOTEURS - MOTO-RÉDUCTEURS

Tél. 645-32-20

14, avenue du Docteur-Calmette
92140 CLAMART

G. Y. LUTAUD
ET FILS

CHAUFFAGE
INSTALLATION
DÉPANNAGE
ENTRETIEN

10, Impasse des Carnets - 92140 Clamart Tél. : 631-27-01

RENAULT **GARAGE
DU FORT**



TOLERIE - PEINTURE - MÉCANIQUE
Vente voitures neuves et occasion
24, rue du Fort - 92140 CLAMART
Tél. : 644-40-87



Agréé
M.I.H.

EXTINCTEURS

VENTE — ENTRETIEN — VÉRIFICATION

Vente uniquement aux commerçants et industriels

PSI - Protection Sécurité Incendie

44, rue des Closiaux - 92140 CLAMART - Tél. 645-91-00



Brandt

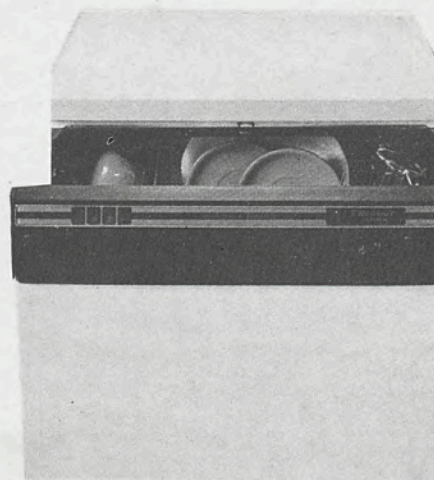
Lave-vaisselle

Spécial silence.

Brandt

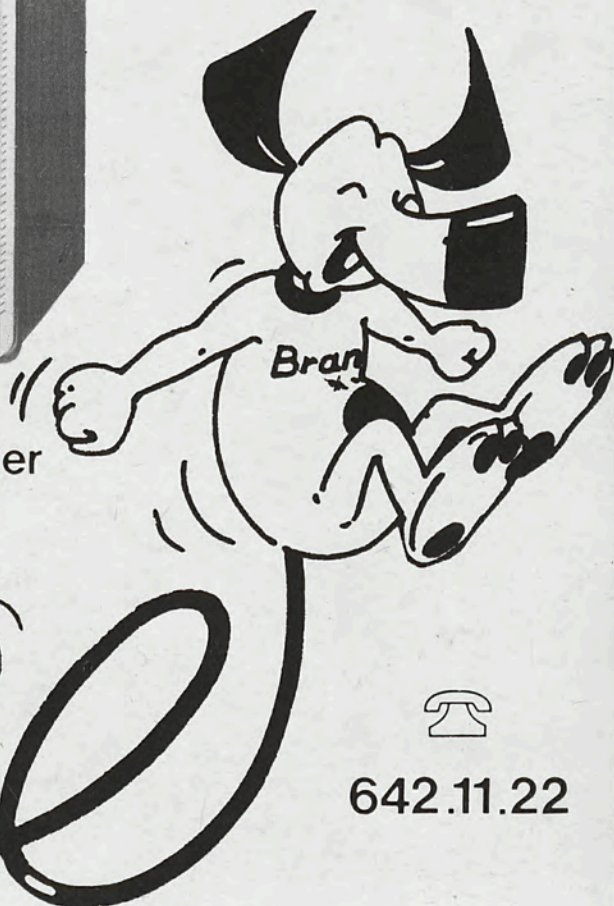
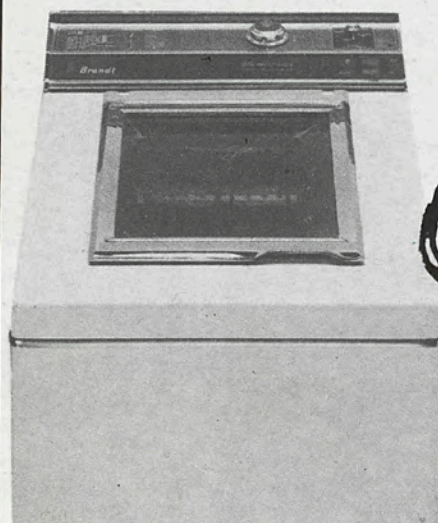
Le froid

Refrigérateurs et congélateurs.



DUCREUX DUFOND

64 rue P.V. Couturier
92140
CLAMART



642.11.22

Machines à laver

et sèche-linge

Brandt